

LIAlSONS LAIQUES

320



À L'ÉCOLE DE LA SANTÉ

DOSSIER

SANTÉ ET RÉUSSITE
SCOLAIRE :
LES ADOS À LA LOUPE

POLITIQUE ÉDUCATIVE

L'ÉCOLE ET L'ACTUALITÉ :
RÔLE DES MÉDIAS

VIE SCOLAIRE

VIOLENCE ET RESPECT :
INJONCTIONS
CONTRADICTOIRES

CULTURE

CINÉMA :
CANNES 2016

Juin 2016
N° 320

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE PARIS
DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

www.fcpe75.org



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

Courrier des lecteurs	4
Au cœur de la Fcpe	4
Échos et ruades	6

DOSSIER L'ÉCOLE ET LA SANTÉ

Entretien : Parents d'ado, quels changements ?	8
Le handicap et la loi	12
La santé, clé de la réussite scolaire	13
Asthmatiques ? Faites donc du sport !	15
À l'hôpital, l'école continue !	16
C'est mardi... c'est pâtes au beurre !	19
Bientôt les vacances, couvrez-les !	21

POLITIQUE ÉDUCATIVE

Quand l'actualité s'invite à l'école	22
--	----

VIE SCOLAIRE

Injonctions contradictoires	24
---------------------------------------	----

CONGRÈS NATIONAL

70 ^e congrès à Marseille	26
---	----

CULTURE

Résidence d'artistes à l'école Budin	29
Cinéma : Cannes 2016	30

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.facebook.com/FCPE.Paris



twitter.com/FCPE_Paris

BULLETIN D'ABONNEMENT LIAISONS LAÏQUES

un an : 7€, adhérents : 3,70€, soutien : 15€

Nom :

Prénom :

Adresse :

Règlement à l'ordre de CDPE Paris à adresser :
FCPE 75, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris
Tél. : 0142 65 05 98 - liaisons.laiques@fcpe75.org



Réforme de la restauration scolaire



La Fcpe, après avoir participé à l'élaboration de l'unification tarifaire de la restauration scolaire dans les écoles parisiennes, avait porté une demande forte : celle d'une équité pour

les élèves. À tarif identique calculé sur le coefficient Caisse d'allocation familiale, la Ville se devait d'offrir dans tous les arrondissements une assiette équivalente en terme qualitatif et quantitatif avec un apport le plus conséquent possible de l'agriculture biologique et durable. Aujourd'hui, l'autonomie des vingt caisses des écoles, qui gèrent la restauration scolaire, héritée de la loi PLM, conduit à une grande disparité de pratiques : outils de production, gestion des ressources humaines, appels d'offre des marchés, gestion financière, apport du bio, conduisant *in fine* avec un même prix pour les familles, à une grande variabilité du contenu de l'assiette d'un arrondissement à l'autre.

La maire de Paris, Anne Hidalgo, fait de cette réforme un enjeu important de sa mandature 2014-2019 : équité pour les élèves, perspective d'un objectif de 50 % de bio, gestion saine des finances publiques. En effet, si Paris a un revenu médian élevé, les écarts sont très importants : dans certains quartiers, des enfants vivent au bord de la précarité. Pour ceux-ci, le repas de midi est peut-être le seul repas équilibré qualitativement et quantitativement, seul moment d'éducation nutritionnelle et gustative, garante d'une bonne santé.

L'enjeu est de taille et la communication en direction des maires d'arrondissement, des élus du conseil de Paris, des fédérations de parents d'élèves, doit en être à la hauteur. Le congrès départemental de la Fcpe, qui s'est déroulé le 4 juin au lycée Janson de Sailly, a été l'occasion de se rendre compte que la désinformation circulait plus vite que l'information et que la Ville devait au plus vite communiquer sur le plan institutionnel.

Quel que soit le modèle juridique retenu pour un futur établissement public, la Fcpe-Paris exige d'être représentée à tous les niveaux, à l'étiage de sa représentativité majoritaire, reflet du CDEN¹ de Paris. Une exigence à la hauteur de la défense d'un service public de restauration scolaire de qualité pour tous les élèves. À ce jour, sans communication officielle, la Fcpe reste dans une neutralité vigilante sur ce projet, ni pour ni contre, néanmoins inquiète si l'échéance annoncée de façon informelle, pour les premiers pas de la réforme, est le début d'année 2017.

Je souhaite à tous les élèves et leurs parents d'excellentes vacances d'été, en vous donnant rendez-vous à la rentrée.

Hervé-Jean Le Niger

1. Conseil départemental de l'Éducation nationale

AU CŒUR DE LA FCPE

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA FCPE PARIS ET LES CONSEILS LOCAUX

Dans le cadre des orientations décidées lors du congrès 2015, la Fcpe-Paris a décidé de créer un nouveau site Internet dans une interface accessible à tous. Objectif: rendre plus lisible les actions et la visibilité de notre fédération.

Beaucoup de nouvelles fonctionnalités vont permettre à chaque union locale, conseil local de gagner

du temps pour mettre en valeur son actualité (sous forme de textes, photos, vidéos...) et communiquer avec les parents de l'école.

Un identifiant propre à chaque adhérent permettra d'accéder à des ressources, outils, informations réservées. Une simplification réclamée depuis longtemps pour s'inscrire aux événements et formations la Fcpe-Paris.

À noter aussi une newsletter qui sera générée quasi automatiquement et un module d'adhésion en ligne. De quoi simplifier la vie des trésoriers. ■

Des formations à l'administration du site web de son conseil local sont proposées les mercredis 29 juin et 6 juillet à 20h.

Inscriptions : en ligne ou fcpe75@fcpe75.org



UN CONGRÈS RICHE EN ÉCHANGES

Le congrès départemental de la Fcpe-Paris s'est réuni au lycée Janson de Sailly le 4 juin dernier. Comme tous les ans, ce temps fédérateur ouvert à tous les adhérents a permis de débattre et voter les orientations de la Fcpe-Paris (11 motions étaient présentées), de dresser un bilan de l'année passée, de renouveler une partie des administrateurs du conseil départemental.

Un temps d'échanges privilégié avec Alexandra Cordebar, adjointe aux affaires scolaires de la Ville de Paris et Antoine Destrée, Daasen chargé du 1^{er} degré, a permis aux parents de poser directement leurs questions sur les sujets qui les préoccupent : la restauration scolaire, les remplacements, la mixité scolaire, l'évaluation, l'école inclusive... L'occasion pour les adhérents de réaffirmer sur les différents dossiers leurs exigences !

Le rapport d'activité et le rapport financier votés à l'occasion de ce congrès et acceptés à une très large majorité ont été également longuement discutés. Une nouvelle fois est apparue la nécessité de multiplier les temps d'échanges et d'améliorer la communication à l'attention de tous les adhérents, beaucoup d'informations transmises par la Fcpe-Paris ne dépassant pas le seuil des bureaux des conseils locaux. Le nouveau site Internet nous y aidera certainement.

Un congrès riche en partages dans une ambiance conviviale. De quoi donner envie de poursuivre notre engagement. Plus d'informations sur www.fcpe75.org et dans le prochain numéro de *Liaisons laïques*. ■

The screenshot shows the FCPE Paris website interface. At the top, there are navigation tabs: ACTUALITÉS, AGENDA, CONSEILS LOCAUX, UNIONS LOCALES, CONTACT PRESSE, and ESPACE ADHÉRENT. Below this is a main banner for 'QUELLE RÉFORME DE LA RESTAURATION SCOLAIRE PARISIENNE EN 2018 ?' published on 15 April 2016. To the right is a Twitter feed with a tweet from @FCPE_Paris about a report on school rhythms. Below the main banner is a section for 'DERNIÈRES ACTUALITÉS DE LA FCPE' with three articles: 'PAS D'ÉCOLE INCLUSIVE POUR LES ENFANTS MIGRANTS ?' (published 3 June 2016), 'NON À LA VIOLENCE À L'ENCONTRE DES ÉLÈVES !' (published 31 May 2016), and 'PARENTS D'ÉLÈVES, REJOIGNEZ-NOUS !' with a 'J'ADHÈRE À LA FCPE' button. At the bottom, there are sections for 'CARTE SCOLAIRE', 'LANGUES', and 'LIAISONS LAÏQUES'.

RESTAURATION SCOLAIRE

En décembre 2015, la Fcpe Paris a pris connaissance du projet de la Ville de créer d'ici 2018 une « caisse parisienne de restauration ». Ce projet, un service public commun aux 20 arrondissements, est destiné à améliorer la qualité des repas et à garantir une égalité de traitement aux familles. Il a pour objectif la mutualisation des compétences et des moyens dans une régie unique, sans augmentation des tarifs, avec une part accrue de l'alimentation bio, durable et locale, avec un objectif de 50 % d'ici 2020.

La Fcpe-Paris, après avoir regretté auprès de la Ville le manque de concertation dans la première phase de diagnostic, a rappelé son engagement depuis des années sur ce dossier. Elle a surtout indiqué qu'avant tout débat, elle souhaitait des garanties sur le fait que les fédérations de parents représentatives seraient associées en termes de gouvernance dans le futur établissement public.

Plusieurs réunions de la commission restauration de la Fcpe Paris ont permis aux adhérents d'échanger sur ce dossier qui suscite de vives inquiétudes. Fin mars, un questionnaire a été lancé auprès des unions locales pour comparer les usages et les règles en cours dans les 20 caisses. Lors du congrès départemental, les adhérents ont pu interpeller directement Alexandra Cordebard, chargée des Affaires scolaires. Lors de la dernière réunion de la commission (7 juin), a été élaborée une plateforme de revendications. À suivre... ■

NUIT DES ÉCOLES... DEBOUT!

Vendredi 27 mai, plusieurs écoles de la capitale (dans le 10^e, 12^e, 14^e, 15^e, 18^e, 20^e...) ont protesté de façon festive contre les suppressions de classes prévues à la rentrée, la crainte de classes surchargées et les innombrables problèmes de remplacements qui, en 2015-2016, n'ont épargné aucune circonscription.

Sur cette problématique, dès l'an dernier, la Fcpe-Paris anticipait une situation explosive, qui s'est confirmée, selon le pire des scénarios. Les



La Nuit des écoles à l'École Lancry, Paris 10^e

élèves et leurs familles comme les équipes sur le terrain, ont vécu des situations de crise et de tensions permanentes.

Plus encore que l'an passé, la Fcpe-Paris a accompagné dans leurs démarches auprès de l'académie les adhérents parisiens en colère car la continuité du service public d'éducation n'était pas assurée dans toutes les écoles, d'autant qu'en plus des absences non remplacées, non anticipées, on a assisté, dans toutes les circonscriptions, à une vraie « valse des remplaçants » donnant des apprentissages en pointillés pour des élèves parisiens toujours plus nom-

breux. La Fcpe-Paris a aussi dénoncé la nomination de beaucoup trop d'enseignants débutants dans les écoles les plus difficiles, facteur aggravant pour les arrêts maladies.

Au vu de cette situation particulièrement dégradée, la Fcpe-Paris a fait savoir à plusieurs reprises que les 30 postes supplémentaires de remplaçants prévus dans la carte scolaire 2016 sont nettement insuffisants. Comment pourraient-ils suffire alors qu'en mars 2016, il a déjà fallu embaucher 90 contractuels via Pôle emploi pour pallier le manque de remplaçants? De qui se moque t-on? ■



NOUS N'IRONS PLUS À GAMBETTA

Les Cden interminables en sous-sol, pour discuter des fermetures et des ouvertures de classe, c'est terminé. Les longues files d'attente pour les inscriptions en 6^e ou 2nde, c'est terminé. Les jeunes qui, en août, cherchaient désespérément un lycée professionnel pour les accueillir, c'est terminé. Les commissions diverses et réunions multiples souvent inutiles, c'est terminé. Les actions de parents d'élèves devant l'Académie où l'on pouvait barrer la route et couper la circulation, c'est terminé. Les listes des délégations pour inverser la courbe des fermetures, c'est terminé. Les séquestrations d'inspecteurs d'Académie, c'est terminé. Bref, l'Académie déménage. Les locaux de rue Gambetta vont être recyclés et certainement détruits pour céder la place à un centre commercial ou à un hôtel. Direction Porte de Pantin. Pas sûr que l'on gagne au change. ■



Les cartons dans le hall du rectorat...

FONTENAY: LES ÉLUS FCPE CONDAMNÉS

Poursuivis pour diffamation par des parents qui appelaient à participer à la Journée du retrait de l'école, deux parents élus Fcpe ont été condamnés pour diffamation le 23 mai. En décembre 2013 des élus locaux Fcpe de Fontenay sous Bois (94) avaient appelé à retirer les

enfants de l'école pour s'opposer aux ABCD de l'égalité. Les responsables Fcpe départementaux avaient exclu ces représentants locaux et porté plainte pour harcèlement. La Fcpe fait appel du jugement.

TESTS ANTI DROGUE: LA RÉPONSE DES LYCÉENS

Célèbre journal lycéen, *La mouette bâillonnée* du lycée Marcel Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés (94) répond au programme de la région Île-de-France. « *Je m'interroge sur l'efficacité et le coût d'un tel plan. L'Union nationale lycéenne (UNL) s'oppose à cette décision qu'elle juge inutile, infantilisante et illégale; elle lance donc un appel aux lycéens à refuser ces tests et à préparer une mobilisation sous toutes les formes jusqu'à obtenir l'abandon de ces tests, suggérant en alternative un suivi des addictions financé par la Région, qui serait sûrement plus efficace* ». ■

UN NOUVEAU DROIT POUR LES RECALÉS DU BAC

À partir de la rentrée 2016, les élèves ayant échoué au bac pourront redoubler dans leur lycée d'origine et conserver le bénéfice des notes au-dessus de la moyenne pendant 5 ans. Un modèle calqué sur ce qui se fait dans les universités. Objectif? Ne pas repasser les épreuves dans lesquelles l'élève a été suffisamment compétent l'année d'avant.

Si ce dispositif existe déjà pour les personnes présentant un handicap et pour les candidats libres, sa généralisation risque de bousculer pas mal d'habitudes. Des emplois du temps à trous pour les élèves qui n'auront que quelques matières à repasser, une plus grande mixité au sein des classes... Il faudra également s'assurer que ce droit s'applique partout: le redoublement en 1^{ère} se faisant de plus en plus rare, les effectifs de certaines sections, notamment en professionnel, sont déjà au maximum et on peut se



demander comment les lycées pourront inscrire tous les recalés.

Quoi qu'il en soit, cette réforme va dans le bon sens. En premier lieu parce que les chiffres sont sans appel. Selon une récente *Note de la Depp*¹, sur les 42 000 candidats ayant échoué au bac 2013, seuls la moitié se sont réinscrits l'année suivante. Une moyenne qui cache une inégalité encore plus grande: 70 % se sont réinscrits en série générale et technologique et seulement 30 % en professionnel. En second lieu parce qu'à l'heure de la formation tout au long de la vie, on peut s'interroger sur le maintien d'un examen coupe-ret qui ne laisse d'autre choix que le redoublement. Enfin parce que le diplôme reste le meilleur rempart contre la précarité. Développer des mesures qui encouragent les élèves à persévérer, les mettre en position de réussite constitue un atout pour les jeunes comme pour l'ensemble de la société. ■

1. Direction des études du ministère de l'Éducation nationale

L'IDÉAL RÉPUBLICAIN ET L'ÉCOLE

Selon Jean-Paul Delahaye et Christian Forestier¹, dans les territoires touchés par la pauvreté - quartiers ghettoisés ou zones rurales isolées-, les valeurs de la République apparaissent trop souvent plus comme des incantations que comme des réalités vécues. Comment entrer sereinement dans les apprentissages quand on est mal logé, qu'on a des difficultés pour se soigner, se nourrir, s'habiller, payer les fournitures et les équipements, participer aux sorties et voyages scolaires? La situation est d'autant plus préoccupante que la France est l'un des pays dans lesquels l'origine

sociale pèse le plus sur les destins scolaires. Les sortants sans diplôme proviennent plus fréquemment de milieu social défavorisé. 90 % des enfants de cadres ou d'enseignants ont le baccalauréat sans problème 7 ans après leur entrée en 6^e. Ce n'est le cas que pour 40 % des enfants d'ouvriers... ■

1. Anciens directeurs des enseignements scolaires au ministère de l'Éducation nationale

SERVICES GRATUITS AU CIDJ

« Au Cidj nous recevons des parents démunis parfois inquiets et des collégiens, des lycéens angoissés parce qu'ils ne savent pas quelles études ou quels métiers leur conviendraient. Pressés par les calendriers de l'orientation et les procédures associées (Affelnet, passpro et APB), ils viennent au Cidj chercher « la » solution ». rappelle Ferroudja Kaci, conseillère. Pour anticiper ces décisions et préparer sereinement ces échéances, le Cidj propose gratuitement différents services aux jeunes et à leurs parents.

Côté jeunes : les ateliers participatifs

Sans la présence des parents, loin de leur établissement, les jeunes ont la possibilité de s'exprimer librement, de consulter la documentation... Les conseillers d'orientation présents leur donnent des informations, des conseils, une méthodologie pour les aider à faire des choix, les motiver, les rassurer, leur permettre de s'approprier la démarche d'orientation...

Côté familles : le café des parents

Dans un cadre convivial, les parents, accompagnés par un conseiller d'orientation, peuvent exprimer leurs craintes, s'échanger des informations, se conseiller mutuellement et dédramatiser des situations qu'ils rencontrent avec leur adolescent ou dans l'établissement scolaire fréquenté par leur enfant.

Pour tous : les conférences interactives

Sur des thématiques spécifiques liées à la scolarité (aider son enfant de 3^e ou 2nde à choisir son bac, aider ses enfants à gérer leur temps...). ■

1 Centre d'information et de documentation jeunesse

Programme et inscriptions : www.cidj.com

APB : L'ALGORITHME PARTIELLEMENT DÉVOILÉ

Le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé les grandes lignes de l'algorithme du dispositif APB qui gère l'orientation des lycéens après le bac. Les documents schématisent le traitement d'une demande d'inscription dans le supérieur. Le fonctionnement d'APB pour les inscriptions dans les licences à capacité d'accueil insuffisante fait l'objet d'une information plus complète. L'association *Droits des lycéens* a menacé d'une plainte l'Éducation nationale au cas où l'algorithme ne serait pas publié et a annoncé la publication le 8 juin d'un *Guide des recours*, qui « permettra à tout candidat s'étant vu opposer un refus de préinscription dans une formation en tension d'entamer une procédure ». ■

PARLONS UN PEU ARABE

Le 25 mai, lors des questions au Gouvernement, la députée Annie Gènevard (LR) a reproché à la ministre de l'Éducation nationale d'ajouter l'apprentissage de l'arabe dans les programmes scolaires, au même titre que l'espagnol ou l'allemand et de faire ainsi le jeu du communautarisme. Elle a reçu une réponse cinglante de Najat Vallaud Belkacem qui

a rappelé qu'il s'agissait au contraire de le combattre en supprimant les Elco¹ qui le favorisait. « L'apprentissage de l'arabe, du turc ou du portugais doit se faire dans un cadre scolaire, banalisé, normalisé, comme toutes les autres langues », a expliqué la ministre. Mais rien n'y a fait : le FN a pris le relais parlant de « défrancisation » (par la voix du maire de Béziers Robert Ménard) pendant qu'Hervé Mariton, député LR, a lancé une pétition contre « l'enseignement de l'arabe à l'école primaire ». Mais ce qui questionne (ou pas) c'est que l'affaire n'ait pas fait, pour les élus LR et FN, autant de bruit en ce qui concerne le croate ou le portugais...

En effet, comme annoncé dès janvier, l'apprentissage d'une langue vivante 1 sera possible dès le CP. Il pourra s'agir de l'anglais, de l'allemand, ou bien de l'espagnol, de l'italien, du croate, du portugais, du turc ou de l'arabe. Le choix de la langue sera donné aux parents. On est donc loin de l'instauration de l'enseignement de l'arabe dès l'âge de 6 ans comme le suggère Hervé Mariton.

Quant au raccourci nauséabond sur « les intervenants étrangers » censés dispenser ces cours, il omet volontairement de préciser l'objectif de la réforme qui vise la disparition programmée des Elco et la mise en place d'enseignements internationaux de langues étrangères (Eile) dès 2016. Si ceux-ci pourront être dispensés par des enseignants étrangers (en l'absence d'un nombre suffisant de professeurs des écoles formés), la nouveauté est que ces « professeurs étrangers » seront inspectés et contrôlés par l'Éducation nationale avec obligation de maîtriser la langue française et de s'intégrer dans l'équipe pédagogique. L'apprentissage des élèves sera évalué et l'enseignement, ouvert à tous, sera systématiquement inscrit dans le cadre européen de référence pour les langues. De vraies avancées donc, souhaitées par la Fcpe depuis des années. ■

1. Enseignements de langue et de culture d'origine

Pour en savoir plus : www.education.gouv.fr/cid102888/-infographies-l-apprentissage-des-langues-vivantes-a-la-rentree-2016.html





DOSSIER L'ÉCOLE ET LA SANTÉ

SOMMAIRE

Entretien : Parents d'ado, quels changements ?	9
Le handicap et la loi	12
La santé, clé de la réussite scolaire	13
Asthmatiques ? Faites donc du sport !	15
À l'hôpital, l'école continue !	16
C'est mardi ... c'est pâtes au beurre !	19
Bientôt les vacances, couvrez-les !	21

PARENTS D'ADO, QUELS CHANGEMENTS ?

Les adolescents... Une question dont on n'a pas fini de faire le tour. Médecin coordinateur à la Maison des Adolescents de l'hôpital Robert-Debré, le Dr Paul Jacquin a bien voulu répondre à nos questions.

COMMENT QUALIFIEZ-VOUS la problématique des adolescents ?
Comment se passe leur accueil à la Maison des adolescents ?

NOUS POUVONS DÉJÀ COMMENCER par nous demander ce qu'est l'adolescence ? Schématiquement, nous pouvons dire que c'est l'ensemble des transformations physiques, psychiques et sociales qui permettent de passer de l'enfance à l'âge adulte. Sur le plan physique, c'est la poussée de la croissance et la sexualisation physique, avec les émotions qui vont avec ; sur le plan psychique, s'individualiser et se subjectiviser ; et sur le plan social, s'autonomiser vis-à-vis des parents et s'intégrer dans le groupe de pairs d'une part, dans la société d'autre part. Tout ceci fait un programme chargé !

Ce que l'on constate, c'est une tendance à une entrée de plus en plus précoce dans l'adolescence, dès la fin de l'école primaire, avant la puberté. Cette individualisation précoce renforce paradoxalement la dépendance aux autres, indispensables pour se comparer, s'évaluer : « *Suis-je normal ?* » est la question fondamentale.

Un peu d'histoire

Les maisons des adolescents (MDA) sont apparues en France en 2005, après l'expérience de la première maison des ados au Havre. La conférence de la famille 2004 a abouti à un cahier des charges très large, recommandant une MDA dans chaque département, avec une triple mission :

1. Accueillir sans condition, gratuitement et anonymement, des jeunes (de 12 à 25 ans), pour toutes questions et conseils ayant trait à la santé physique et psychique, la vie relationnelle, l'insertion sociale/scolaire...
2. Favoriser l'accès aux soins somatiques et psychiques - in situ ou dans le cadre d'un réseau. C'est en raison de cette mission que toute MDA doit être « adossée » à un hôpital.
3. Coordonner l'ensemble des actions de prévention et de soins en faveur des adolescents sur un territoire donné.

La MDA Robert-Debré a été créée conformément à ces objectifs en 2010, avec la participation de la Ville de Paris et de l'État. Elle est portée par un groupement de coopération sociale et médicosociale (Gcsms) qui comprend notamment l'hôpital Robert-Debré et la fondation Œuvre Croix-St-Simon.

À la Maison des Ados, les ados ont un accès libre, gratuit, autonome, et anonyme s'ils le souhaitent, sans autorisation de leurs parents. Ce point est important: certains ne viennent qu'à la condition qu'on n'en parle pas à leurs parents. Cette règle de confidentialité est toujours annoncée et respectée, sauf s'ils sont en danger bien sûr.

L'accueil dans le respect et l'empathie, du jeune comme interlocuteur principal est une partie de notre travail, l'autre moitié étant le travail avec les parents, en accord avec le jeune.

CETTE PROBLÉMATIQUE, ou sa perception, a-t-elle changé au fil des années ?

LES TRANSFORMATIONS et les enjeux de l'adolescence, la construction de l'avenir, tout ceci n'a rien de nouveau; ce qui est nouveau, c'est le contexte sociétal, dans lequel on a plus de choix, plus de libertés, et sans doute plus de fragilités. Les adultes sont moins rassurants, car eux aussi sont fragilisés, notamment dans leur fonction parentale, plus incertaine.

Les jeunes, quand on les interroge sur leurs parents, se plaignent de deux choses: l'excès d'intrusion et de contrôle ou l'absence d'attention et de compréhension. Or le véritable désintérêt des parents est rare, il témoigne généralement de difficultés majeures de parents qui sont dans la survie, et d'ailleurs ces enfants-là ne s'en plaignent pas.

DANS QUEL SENS cela a-t-il changé ?

L'ATTENTION ACCORDÉE à l'enfant puis à l'adolescent, et à l'individu, est devenue primordiale. L'individu-enfant doit se réaliser, l'individu-parent doit se réaliser, l'individu adolescent doit se réaliser.

Mais plus on développe - avec bénéfice - la liberté et l'écoute de l'individu, plus on le rend seul, parce qu'il doit décider de tout, tout seul. On est très perdu, à l'échelle de la société et des parents, face à ces enfants, avec lesquels on ne doit pas être trop castrateur, blessant, autoritaire, intrusif. Les enfants se retrouvent à devoir faire des choix que les adultes n'osent plus faire pour eux. Ce développement de l'individu « roi », s'il apporte incontestablement plus de liberté, plus de créativité, se paye d'une certaine façon avec une « sur-responsabilisation » de chaque individu, pour son devenir, son insertion ou son refus de s'insérer.

On observe aussi un phénomène de dépendance réciproque. Les parents sont inquiets de savoir s'ils font bien avec leurs enfants, ils ont besoin que ceux-ci valident leurs choix. C'est probablement nouveau. La communication parents-enfants a considérablement augmenté, on partage

Les enfants se retrouvent à devoir faire des choix que les adultes n'osent plus faire pour eux.



tellement de choses qu'on ne sait plus très bien quelle est la place de chacun...

POURRAIT-ON ALORS PARLER d'absence de confiance, réciproque, entre l'ado et la société ?

LA CONFIANCE SE CONSTRUIT au fur et à mesure que grandit l'enfant. Pour prendre un exemple, quand on dépose son enfant à la crèche, on accepte de ne pas tout savoir de ce qui va se passer une fois la porte fermée. La confiance, c'est accepter de ne pas tout contrôler soi-même. C'est penser que son adolescent a les capacités de faire les choix. Les parents doivent faire savoir à leur adolescent(e) qu'il peut leur parler mais qu'il n'y est pas obligé. En pratique, je ne conseille pas la transparence mais je pose souvent la question « *En as-tu parlé avec tes parents* » ? Et devant leur surprise ou leur indignation j'insiste un peu, « *et si jamais tu en parlais, qu'est ce qui se passerait* ? ». Il est très important que le jeune s'imagine que oui, peut-être que ses parents sont capables de supporter l'idée que leur fils ou leur fille n'est plus un enfant.

La confiance, c'est dire: « *Je t'ai donné suffisamment pour que tu puisses faire des choses que je ne connaisse pas, que je ne sache pas* ».

Certes, l'autonomie des adolescents se construit aussi sur les frontières, les transgressions et parfois la prise de risque - par exemple, les alcoolisations aiguës (comme le « binge drinking », voir encadré): il y a une partie de ces apprentissages qui ne peuvent, ni ne doivent être contrôlés par les parents. Mais s'il a au fond de lui la sécurité, l'assurance qu'en cas de grosse bêtise il pourra en parler à ses parents, le jeune en fera moins.

Ces jeunes transgressifs, on les écoute, mais sans adhérer à leur lecture. On prend le temps de comprendre d'où vient la rupture, la blessure, le fait qu'il ne se comporte que négativement. Lorsqu'on arrive à poser ça, avec le jeune, puis avec ses parents, on peut éventuellement rassurer un peu l'institution scolaire et les parents, faire en sorte qu'il soit moins stigmatisé comme un dangereux délinquant.

VOUS AVEZ DES LIENS avec l'institution ?

C'EST INDISPENSABLE. On travaille beaucoup avec les infirmières scolaires, les assistances sociales, et on a souvent les CPE au téléphone.

L'autre groupe de jeunes en souffrance avec l'école, c'est celui des décrocheurs, plus ou moins volontaires. La marge est souvent étroite entre « je ne veux pas y aller... et je ne peux pas y aller ».

Aujourd'hui, l'institution est plus souple et permet de « reticoter » des rescolarisations à temps partiel, des petits aménagements. Même pour les décrocheurs qui vont plutôt bien, on ne peut pas les remettre à l'école du jour au lendemain. Il faut inventer des nouveaux chemins. Et ça marche, à condition précisément d'une bonne concertation entre l'adolescent, les soignants au sens large, l'institution scolaire et les parents.

Ce type d'intervention doit être fait à un niveau non pathologique pour éviter la médicalisation. Je suis médecin à la maison des ados, mais je n'en vois qu'un tiers, les autres ne sont pas là pour recevoir un diagnostic : le fait de poser un diagnostic sur un comportement peut avoir des effets pervers, stigmatisant mais aussi déresponsabilisant, du style, « ce n'est pas de ma faute, c'est ma maladie ».

LES ADULTES ONT-ILS PLUS DE MAL aujourd'hui à accepter leur condition d'adultes ?

L'équipe de la MdA de Robert Debré

Adossée à l'hôpital Robert Debré depuis 2013, la MdA a une approche pluridisciplinaire et donc une équipe de sept professionnels : éducatrice/cadre socio-éducatif, psychologue, pédiatre, infirmière, pédopsychiatre, secrétaire, mais le tout pour 4 ETP (équivalents temps plein) seulement.

500 jeunes de 12 à 20 ans sont reçus par an. Ils sont accueillis en binôme et suivis sur une petite période, le temps de répondre à leurs difficultés, de faire les liaisons nécessaires (famille, école, etc.) et, si besoin, de les orienter vers des soins (20 %).

Des accueils de groupes sont aussi proposés : groupe de collégiens en risque de rupture avec l'institution, groupe estime de soi (atelier d'écriture), groupe d'adolescents en surpoids, et un groupe de parents, mensuel.

De nombreuses formations pour les professionnels de première ligne : infirmières scolaires, éducateurs de rue, travailleurs sociaux, etc. sont animées. La MDA est très active dans les réseaux transversaux, tels les conseils locaux de santé mentale (Clsm), au niveau des mairies des 18, 19 et 20^e.

Binge drinking ou biture express

C'est le fait de boire 5 ou 6 verres d'alcool très rapidement. En 2014, cela concernait 4 % des 15-24 ans. Cette mode est bien sûr dangereuse, outre qu'on ne voit pas bien l'intérêt qu'il y a à aller à une fête pour finir bourré(e) au bout d'une demi-heure.

Les effets immédiats sont la perte de contrôle et donc le risque de se mettre ou de mettre les autres en danger, sans compter l'éventuelle agressivité. Ils ne se souviendront de rien sauf, si les copains, qui auront eu peur ou trouvé ça drôle, leur envoient les photos prises avec leur portable. Pas cool s'ils ne sont pas tous de vrais copains...

Ils peuvent aussi se retrouver, émergeant péniblement, dans un lieu inconnu, notamment aux urgences d'un hôpital. Dans les jours suivants, ils auront des troubles de la mémoire et des troubles cognitifs. Et ils auront grillé quelques dizaines de neurones non encore tout à fait matures.

Certes, c'est dur de résister à l'effet de groupe, aux défis lancés par l'un ou l'autre... Quelques idées pour profiter de la soirée, connaître ses limites et s'arrêter à temps sur : jeunes.alcool-info-service.fr/Esquive-la-tise.

OUI, LES ADULTES sont probablement moins adultes et certainement plus fragiles. Mais il y a des inégalités énormes qui séparent radicalement ceux qui trouvent leur place, des autres - qui savent très vite qu'ils ne sont pas du bon côté. Les uns vivent dans un monde où tout est possible, les autres vivent dans une société injuste, qui ne les attend pas. Ils sont amers et, comme l'échec est pénible, beaucoup - les jeunes surtout - préfèrent agir leurs échecs, c'est-à-dire « se saboter ».

Mais nous sommes dans un monde où d'autres trajectoires sont possibles. On voit des « décrocheurs définitifs » du système qui rêvent de s'y insérer : créer leur entreprise, devenir footballeur international... Et aujourd'hui, grâce à Internet, ces rêves deviennent parfois réalités. Ce sont de nouveaux espaces de créativité - on peut être décrocheur et champion de jeux sur ordinateur !

C'EST UN DISCOURS qu'on entend souvent sur le métier des parents...

IL FAUT ACCEPTER de ne pas être les meilleurs parents, pouvoir dire sans avoir à se justifier, « c'est comme ça et pas autrement », dans certains cas. Dire « c'est moi qui décide », soulage les enfants de ne pas avoir à décider eux-mêmes.

Les adolescents sont tous différents. Mais pour tous, la principale revendication c'est d'être « comme les autres ». L'école est beaucoup plus libertaire aujourd'hui, elle permet des statuts individuels, des intégrations aménagées, et dans la société, la place de l'individu a changé, de nouveaux points de fragilités sont apparus. La Maison des Ados est un dispositif intermédiaire, un lieu de réassurance et d'accompagnement des jeunes, éventuellement de leurs parents et des adultes qui les entourent.

Propos recueillis par Chantal Samuel-David

LE HANDICAP ET LA LOI

Dans le numéro 319 de *Liaisons laïques*, un double reportage dans des Ulis montrait tout le bénéfice dont les enfants pouvaient tirer d'un enseignement adapté avec une équipe formée et investie. Cette vision positive ne doit faire oublier que, 11 ans après la loi sur le handicap, bien des problèmes demeurent. L'école inclusive, oui si cette volonté est partagée par toute la communauté éducative ! À travers ce témoignage¹ édifiant de la mère d'un enfant en situation de handicap, ce sont bien des injustices qui sont dénoncées.

COMMENT S'EST PASSÉE l'entrée à l'école pour ton enfant ?

LA PREMIÈRE ANNÉE, cela s'est bien passé, grâce à un directeur investi. L'année suivante, changement de direction : l'accueil bienveillant a disparu et nous avons dû changer d'école. Cette année, c'est l'apothéose ! L'arrivée en primaire au sein d'une Ulis, à proximité de la maison (chose très rare), s'est révélée désastreuse. La directrice et l'enseignante ont été mutées et la nouvelle équipe n'est pas entièrement en place. Fin octobre, la maîtresse de l'Ulis n'était toujours pas remplacée : il n'y a pas, depuis septembre, d'enseignante stable pour l'Ulis.

On nous avait assuré que l'Ulis était une solution adaptée. Nous avons eu la naïveté de croire, qu'enfin, plus personne ne nous dirait : « *Vous comprenez, nous ne sommes pas formés* ». Mais la chance ne nous a pas souri. Depuis septembre, A. régresse, il est triste, dit ne pas avoir de copains. Il revient de l'école avec des traces de coups. Il pleure, entre dans des colères monstres. Dans l'Ulis, il y a davantage de « grands » de 11 ans que d'enfants de CP. Il n'est donc pas avec des enfants de son âge (6 ans et demi) mais avec des pré-adolescents de 11 ans dont les « troubles » s'apparentent davantage à une opposition à la discipline qu'à un handicap. Nous sommes très inquiets.

QUELLES SONT LES DIFFICULTÉS que tu as rencontrées ?

PAS D'AVS À LA RENTRÉE, or, souvent, la présence de l'AVS conditionne la présence de l'enfant à l'école. C'est parfaitement illégal mais, commencer l'année en conflit ouvert avec l'école, ce n'est pas la meilleure stratégie... On apprend très vite quand on est parent d'enfant handicapé, que rien n'est jamais acquis, même pas l'application de la loi.

Par ailleurs, les AVS ne sont pas encouragées à entrer en contact avec les familles. Il est parfois difficile avant la réunion d'ESS² d'expliquer en quoi consiste l'accompagne-

ment de l'enfant, de quels aménagements il a besoin. Or il est quasi impossible d'obtenir que l'ESS se réunisse au début de l'année. L'an dernier, la réunion a eu lieu en janvier... Par ailleurs, trop souvent, l'AVS privilégie la tranquillité de la maîtresse : si l'enfant fait une colère, elle préférera le sortir... A. a ainsi passé de belles journées dans la cour : il lui suffisait de se rouler par terre pour obtenir une récréation pour lui tout seul !

QU'EST CE QUI aurait pu l'aider ?

LA POSITION DU DIRECTEUR vis-à-vis du handicap est déterminante. Le Sessa³ (voir encadré p.18) peut être un bon médiateur. Mais son intervention est limitée à une séance hebdomadaire de trois-quarts d'heure. Ce n'est pas suffisant. Par ailleurs, tant que les AVS seront employées en contrat unique d'insertion (CUI), il n'y aura pas d'investissement suffisant. Le passage par la fonction d'AVS n'est souvent qu'une étape vers autre chose.

QUELS CONSEILS aux parents ?

JE N'AI MALHEUREUSEMENT PAS de conseils à donner aux parents si ce n'est d'être présent. La situation varie tellement en fonction de la personne. La loi, les circulaires sont secondaires sur le terrain. Pourtant, s'il y a un conseil qui me semble indispensable : ne pas rester seul ! Adhérer aux associations de parents d'enfants handicapés. Se rapprocher des représentants de parents d'élèves, leur communiquer les conditions de scolarisation de votre enfant.

QUELLES REVENDICATIONS de la Fcpe pour que cela aille mieux ?

DAVANTAGE DE MOYENS pour l'école inclusive, un statut pour les AVS, le maintien en poste des AVS en fin de contrat volontaires, une meilleure formation initiale et continue. Il faut aussi que les enseignants spécialisés, dont l'investissement est immense, soient mieux reconnus.

Les Ulis doivent être réservées aux enfants handicapés. Il faut d'autres structures pour les enfants « turbulents ». Dévoier le système en se débarrassant de ces élèves en Ulis est inacceptable.

Il est également anormal que les directeurs des écoles qui accueillent des Ulis ne soient pas sensibles à l'inclusion. Le rectorat devrait y veiller, lors des affectations des directeurs et des professeurs, pour ne pas mettre en péril tout le travail du prédécesseur.

EM

La commission ASH coordonnée par la Fcpe-Paris regroupe des adhérents, parents d'enfants handicapés ou non qui souhaitent que l'école inclusive devienne une réalité. Malgré la loi et une prise de conscience partagée, les combats restent nombreux.

Pour rejoindre cette commission : fcpe75@fcpe75.org.

1. Entretien réalisé fin octobre 2015

2. Équipe de suivi de la scolarisation

3. Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

LA SANTÉ, CLÉ DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La santé est une condition nécessaire à la réussite scolaire. Avec le parcours éducatif de santé, ce lien est officiellement reconnu et affirmé.

Aux côtés des personnels de santé, c'est toute la communauté éducative qui est sollicitée.

« Quand on est mal dans son corps ou dans sa tête, il y a bien évidemment un impact sur la réussite scolaire », affirme dès le début de notre entretien Chantal Chantoiseau, secrétaire académique Snics-FSU Paris, principal syndicat des infirmières, « c'est pourquoi, nous avons beaucoup travaillé pour que le préambule de la nouvelle circulaire du 28 janvier 2016 fasse apparaître de manière explicite le lien entre santé et réussite ». Et en effet, le texte souligne que « les données disponibles montrent que des inégalités de santé s'installent très précocement et que les conduites ayant une influence négative sur la santé se mettent en place dès l'enfance ou l'adolescence ». La sensibilisation des jeunes, dès l'école primaire, aux questions de santé est naturellement un levier important. Les infirmiers et infirmières scolaires sont des acteurs incontournables de ces actions de prévention. Mais ils ne sont pas les seuls. Comme dans le cas des autres parcours mis en œuvre dans le cadre de la refondation de l'école (le parcours avenir sur l'orientation, le parcours citoyen, le parcours arts et culture...), le parcours éducatif de santé est l'affaire de toute la communauté éducative. « On était déjà sur ces questions dans la précédente circulaire. D'une certaine façon, celle de janvier 2016 permet de mettre en musique quelque chose qui existait déjà mais que chacun exerçait dans son coin », précise Nicole Rieu, infirmière-conseil du Recteur à l'académie de Paris.

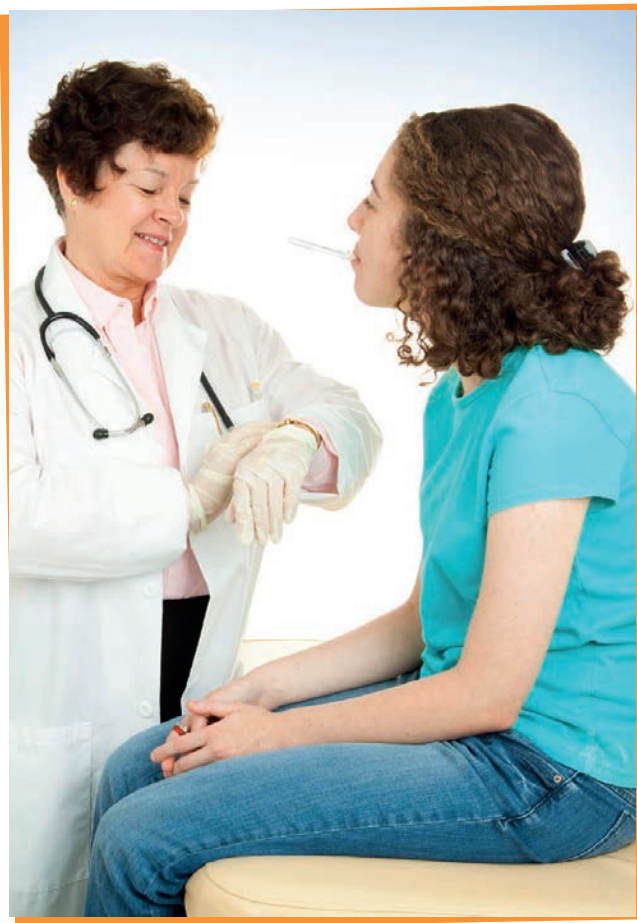
LE RÔLE PIVOT DES INFIRMIÈRES

Dans le premier degré, les enseignants sont habitués à traiter ces questions. Intervenant principal de la classe, le professeur des écoles connaît bien les habitudes de ses élèves et n'hésite pas à mener des actions d'éducation à la santé quand il perçoit une difficulté ou simplement pour leur permettre d'acquérir les bonnes habitudes de vie et de travail. Dans le secondaire, l'exercice se complique : « Cela fait longtemps que nous revendiquons un temps de concertation pour pouvoir échanger avec les enseignants, que ce soit au niveau du suivi des élèves ou des enseignements à mettre en place », précise Chantal Chantoiseau. Car si dans certaines matières comme les sciences de la vie et de la terre (SVT), le lien entre santé et enseignement est évident (la sexualité, la nutrition...), les passerelles sont moins faciles à identifier pour d'autres disciplines. Et pourtant, elles existent dans tous les enseignements comme a pu le démontrer Elisabeth Carrara, IA-IPR¹ de

sciences économiques et sociales (SES), doyenne de l'inspection de l'académie de Paris dans une rencontre sur les compétences psycho-sociales en classe en octobre 2015²

Autre nouveauté de taille dans la circulaire de janvier 2016, la place plus importante donnée à l'individualisation du suivi des élèves et à la prise en compte des besoins locaux : « Ce point est très important car, jusqu'ici, nous étions surtout chargés des actions collectives. À présent, notre mission est de mener des actions ciblées en fonction des besoins relevés ». À Paris, l'enquête DIESE mise en œuvre depuis 2003 par l'Académie et la caisse primaire d'assurance maladie contribue à construire ce diagnostic. De manière concrète, les élèves des établissements participants (sur la base du volontariat du chef d'établissement) sont invités à répondre, de manière anonyme, à un questionnaire sur Internet sur des thèmes concernant l'alimentation, le sommeil, l'utilisation des écrans, les consommations de produits psychoactifs, le climat scolaire et leur perception du bien-être. Le rapport publié à l'issue de l'enquête et remis à chaque établissement participant permet d'adapter les réponses aux besoins et problématiques réelles des élèves.

Parallèlement à la circulaire sur le parcours éducatif de santé, l'arrêté du 3 novembre 2015 contient d'autres avancées, notamment parce qu'il permet de mieux distinguer les



1. Inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional

2. Conférence à consulter sur https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p2_1216802/travailler-les-competences-psycho-sociales-en-classe

Résultats de l'enquête DIESE 2012-2013

En 2012-2013, 47 collèges et 24 lycées parisiens de l'enseignement public ont proposé l'enquête Dièse à leurs élèves. 18 739 enregistrements exploitables ont été recueillis auprès des collégiens et des lycéens.

L'étude confirme des aspects déjà connus comme le fait que les adolescents dorment peu et veillent tard (après 22h la veille d'un jour scolarisé), passent beaucoup de temps devant des écrans (d'où une proportion de plus en plus forte de jeunes qui somnolent durant la journée), se passionnent pour les matériels high-tech (smartphones, ordinateurs, tablettes tactiles), ont un ordinateur connecté à Internet dans leur chambre, sont peu nombreux à pratiquer une activité physique régulière en dehors de l'école, grignotent entre les repas, ne viennent pas toujours avec plaisir à l'école, se déclarent plutôt heureux dans leur vie et entretiennent de bonnes relations avec leurs parents.

D'autres indicateurs sont plus préoccupants, notamment les réponses aux questions sur les consommations de substances psychoactives : alcool, tabac, cannabis consommés parfois dès la 4^e.

*<http://sante-pratique-paris.fr/dossier/prevention-dossier-dossier/diese-rendre-les-jeunes-acteurs-de-leur-sante/>

missions des médecins et celles des infirmières. « Auparavant, il y avait souvent confusion et doublon », insiste Chantal Chantoiseau. Dans cet arrêté, deux visites médicales obligatoires sont mentionnées. La première, dans la 6^e année (entrée au CP) reste sous la responsabilité des médecins et doit permettre d'identifier les problèmes d'apprentissage (dépistage des troubles auditifs ou visuels, bilan du langage, du développement psychomoteur...). La seconde, intitulée « Visite de dépistage de la 12^e année par l'infirmier » a lieu à l'entrée en collège. Elle coïncide avec une modification très importante du quotidien des enfants : « *Les collégiens ont plein de questions qu'ils n'osent pas poser à leurs parents. Notre rôle est de voir ce qu'il y a derrière la demande et grâce à cette visite, un lien de proximité s'établit plus facilement* ».

LA SITUATION DES INFIRMIÈRES

Quand on interroge l'institution comme le syndicat sur la situation des infirmières scolaires à Paris, la réponse est plutôt rassurante. En premier lieu parce que chaque établissement de la capitale compte au moins un demi-poste d'infirmière. Dans les grosses cités scolaires ou les internats, elles peuvent même être plusieurs. Au moment des événements de l'automne, cela a contribué à mettre rapidement en place des cellules d'écoute : « *Les élèves voyaient que nous étions présents* ». Ensuite parce que, contrairement à d'autres académies, les questions de santé dans le 1^{er} degré sont gérées par la municipalité. De cette manière, les personnels de l'Éducation Nationale sont en mesure de se concentrer sur les missions qui leur sont confiées dans le secondaire.

Si certains soupçonnent encore que « *les infirmières à l'Éducation nationale tricotent!* », la réalité du métier est radicalement différente. Chantal Chantoiseau reconnaît que « *c'est un métier très dur car, contrairement à l'hôpital, nous sommes la plupart du temps très seules. On est seul face*

aux décisions à prendre. Il faut peser le pour, le contre : faut-il renvoyer un élève en cours ou pas, tenir compte ou pas de ce mal de tête... C'est stressant et épuisant ! Du coup, nous avons un certain nombre de collègues qui, après un passage à l'Éducation nationale, décident de retourner à l'hôpital ». Pour autant, le métier est très riche car « *notre profession est utilisée dans sa totalité : le soin, l'écoute, le suivi, le diagnostic, l'éducation, la prescription. Nous sommes par exemple les seuls à pouvoir donner la contraception d'urgence, les médicaments d'usage courant ou d'urgence. À l'hôpital ce n'est pas encore le cas partout, les infirmières restent souvent encore sous l'autorité complète du médecin. Du coup, beaucoup d'infirmières s'épanouissent à l'Éducation nationale et c'est sans doute pour cela que nous avons une syndicalisation importante. On aime notre profession et on la revendique* ».

Parmi les points d'amélioration, est évoquée la question des locaux. Même s'il est bien spécifié dans les textes que l'infirmier doit être dans un espace isolé permettant de garder le secret professionnel, dans beaucoup d'établissements, l'infirmier ou l'infirmière doit partager son bureau avec l'assistante sociale, le conseiller d'orientation-psychologue, etc. : « *ce lieu de confidentialité est très important pour l'élève. Il doit être sûr que ce qu'il dit ne soit pas être répété aux enseignants, à la famille, sauf en cas d'urgence bien sûr* ».

Plutôt satisfaits de la situation parisienne, les infirmiers et infirmières de la capitale restent vigilants : « *on ne sait pas ce que nous réserve la réforme territoriale. Pour l'instant, le département ne se désengage pas du premier degré ce qui nous permet de nous concentrer sur nos missions dans le secondaire. Il ne faudrait surtout pas que cela change!* »

Hélène Schneider

Florence Nightingale, vous connaissez ?

Depuis 1965 est célébrée le 12 mai la journée internationale des infirmières. Cette date est retenue en hommage à l'infirmière britannique, Florence Nightingale, (1820-1910), pionnière des soins infirmiers modernes.

C'est à la suite d'un voyage en Allemagne en 1840, que Florence Nightingale décide de s'engager dans le soin des malades. À cette époque, la profession d'infirmière n'est pas considérée comme appropriée pour une femme instruite : ses parents désapprouvent donc son choix.

D'abord engagée comme infirmière militaire pendant la guerre de Crimée (1853-1856) en Turquie, elle occupe ensuite des fonctions dans la société civile et engage différentes réformes dans les hôpitaux. Elle crée en 1860 une école d'infirmières à Londres, la Nightingale School, qui devient un modèle du genre et qui sera adopté dès 1873 aux États-Unis. Les infirmières-stagiaires y reçoivent une formation d'un an surtout pratique. Elle est aussi connue pour avoir mis en place un système de soins à domicile, des maisons de naissance ou encore des hôpitaux pour les pauvres et les malades mentaux.



1. Mission académique pour la scolarisation des élèves en situation de handicap

ASTHMATIQUES ? FAITES DONC DU SPORT !

Pour la plupart de parents d'enfants asthmatiques, ce titre représente un paradoxe, tant la pratique du sport a longtemps été contre-indiquée à leurs enfants. Pourquoi donc une telle injonction ? Il est entendu que chez certains, l'effort physique peut générer des crises d'asthme appelé asthme d'effort. Mais, aujourd'hui, pour la plupart, les choses ont bien changé.

La Fondation du Souffle, qui rassemble plusieurs sociétés savantes (dont la SPLF, Société de pneumologie de langue française, et la FFP, Fédération française de pneumologie) souhaite combattre cette idée reçue. Elle recommande la pratique sportive régulière chez les asthmatiques dont l'asthme est bien soigné. Dans la brochure « *Libère ton souffle et bouge* » qu'elle édite, est expliqué le rôle fondamental de l'oxygène : « *Bouger, grandir, manger et réfléchir nécessite de l'énergie. Nous consommons nos réserves de calories (sucres, graisses, protéines) en les brûlant grâce à l'oxygène et c'est ainsi que nous produisons de l'énergie* ». C'est dire s'il faut emmagasiner de l'oxygène ! L'activité sportive fait travailler les muscles, le cœur et les poumons et garantit une meilleure qualité du souffle.

NAGER, COURIR, PÉDALER...

Quels sports ? La plupart de sports sont désormais pratiqués par les asthmatiques. Ils peuvent même être pratiqués au niveau compétition ! Mais pensons déjà aux activités les plus simples (les plus recommandées aussi !) telles que la marche, la course à pied, le vélo ou la natation. Il est toutefois conseillé d'éviter la plongée sous-marine et l'escalade en haute altitude. L'allergie au cheval rend difficile la pratique de l'équitation.



N'hésitez pas à monter l'escalier !

Le paquet neutre, une bonne idée ?

Le paquet de cigarettes neutre (c'est-à-dire sans logo) arrive en France et remplacera définitivement les paquets habituels à partir du 1^{er} janvier 2017. Son objectif : supprimer l'attractivité du paquet, notamment vis-à-vis des jeunes.

Certes, la couleur kaki n'est guère appétissante. Certes, les photos de malades vont devenir plus envahissantes. Et certes, l'Australie qui nous a précédés a réduit son nombre de fumeurs de 15,1 % à 12,8 % (on oublie juste de dire qu'ils ont également augmenté le prix du paquet de 20 % dans le même temps).

Est également renforcée la réglementation anti-tabac tous azimuts, y compris vis-à-vis de la vape. Beaucoup de spécialistes affirment pourtant que l'e-cigarette est 95 % moins nocive que la cigarette, c'est « *une arme de réduction massive des risques mortels liés au tabac* », affirme d'ailleurs la Fivape¹ dans un article du *Monde* du 20 mai dernier, argument repris au plus haut niveau de l'État.



Vrai ou faux peu importe. Les jeunes restent des cibles bien faciles pour tous les lobbys de la cigarette qui n'ont certainement pas dit leur dernier mot... Comme hier, fumer permet à beaucoup d'ados de se donner l'air d'être grands et de faire partie du groupe. Et la France continue à être très touchée par le problème du tabagisme des jeunes : 40 % des fumeurs réguliers ont entre 16 et 25 ans et 26,3 % des jeunes de 15 ans fument régulièrement !²

Alors pas sûr que la couleur du paquet change quelque chose... Mais, oui, il y a urgence à agir !

1. Fédération interprofessionnelle de la Vape

2. Chiffres issus du site du Comité national contre le tabagisme (Cnct)

Quelles précautions ? Il convient de choisir les lieux de pratiques sportives les moins allergisants possible, pas trop chauds, pas trop humides ; les conditions climatiques et environnementales peuvent représenter des facteurs déclenchant des crises. Selon le type d'asthme, certains asthmatiques doivent inhaler un médicament (un bronchodilatateur d'action rapide), 15 à 30 mn avant l'effort.

Et n'hésitez pas à monter les escaliers plutôt que de prendre l'escalator ou l'ascenseur et préférez marcher plutôt que de prendre le bus ou la voiture !

**Brochure « *Libère ton souffle et bouge* »
à commander à la Fondation du Souffle,
Maison du Poumon, 66 bd Saint-Michel Paris 75006
Tél. : 01 46 34 58 80.
Mail : contact@lesouffle.org**

ou à télécharger sur le site de la fondation :
www.lesouffle.org dans la « soufflothèque ».

Mireille Peyronnet

À L'HÔPITAL, L'ÉCOLE CONTINUE !

Chaque année, environ 11 000 élèves sont scolarisés dans les établissements hospitaliers et sanitaires. À cet égard, les textes sont clairs : si les conditions d'hospitalisation le permettent, la continuité du parcours de l'élève doit être assurée. Mais que devient l'envie d'apprendre et de se distraire, quand le quotidien se vit entre les murs d'une chambre d'hôpital ? À Trousseau (Paris 12^e) comme dans les autres centres hospitaliers de la capitale, les apprentissages ont toute leur place. Une bouffée d'oxygène pour les enfants et leurs parents.

Coordonnés par la Masesh¹, les centres scolaires implantés dans les hôpitaux permettent aux patients de poursuivre leur scolarité malgré la maladie. À l'hôpital Trousseau, l'enseignement est assuré par une équipe de cinq enseignants spécialisés du 1^{er} degré et quatre du 2nd degré, qui interviennent 11 h en mathématiques et en français, et 6 h en anglais et en histoire-géographie. Les autres disciplines sont prises en charge par les bénévoles de l'association « L'école à l'hôpital » Et, comme dans toutes les écoles de la capitale, des professeurs de la Ville de Paris assurent les cours de musique (voir encadré), d'EPS et d'arts visuels. « En 2008, nous avions 12 enseignants du premier degré à temps plein », explique Serge Auffray, directeur du centre scolaire. « Avec la restructuration de l'AP-HP qui a entraîné le départ de services dans d'autres hôpitaux, la présence d'une équipe aussi nombreuse ne se justifiait plus vraiment. À cela s'ajoute un temps hospitalier de plus en plus court ». En effet, il y a quelques années encore, il était courant qu'un enfant reste plusieurs



1. Mission académique pour la scolarisation des élèves en situation de handicap

Rencontre avec Corinne de Blignières, coordinatrice de « L'école à l'hôpital » à l'hôpital Saint-Louis

« L'école à l'hôpital » a été créée en 1927 par une enseignante de philosophie, Marie Louise Imbert, qui estimait qu'un enfant vit beaucoup par et pour l'école et qu'on ne pouvait donc l'en priver pour raisons de santé.

L'association, agréée Éducation nationale, collabore avec les services déconcentrés (drôle de mot !) de l'EN. Elle dispense les enseignements qui ne sont pas pris en charge par l'Éducation nationale, cours d'italien par exemple.

Les enseignants, bénévoles, donnent entre une demi-journée et 2 journées et demie par semaine.

Les élèves ont cours 1h le matin et 1h l'après-midi, généralement dans les chambres car les patients sont souvent en isolement (protecteur, s'ils n'ont plus de globules blancs, ou « septique » s'ils sont infectés par un microbe dont il faut protéger les autres). On peut saluer l'art de la bienveillance des enseignants qui n'ont alors que leurs yeux et leur voix (ils doivent porter masque, gants, charlotte...) pour convaincre un élève fatigué de travailler... un peu.

Le service dispose d'une salle d'activités (ateliers photo, dessin, arts plastiques ou cuisine...) où l'on peut regrouper quelques jeunes qui vont « bien » autour de l'animatrice (payée par la Ligue contre le cancer : eh oui, les moyens manquent aussi à l'hôpital !).



jours en convalescence à l'hôpital. Aujourd'hui, le temps de l'hospitalisation est essentiellement centré sur le soin : « La durée moyenne du séjour est de 2,4 jours. L'ambulatoire se développe de plus en plus, l'enfant arrive, reçoit des soins et repart... C'est donc à nous, les professionnels de l'éducation et de l'animation de nous adapter aux nouveaux besoins, en allant par exemple directement au chevet de l'enfant », précise Josiane Charron, responsable des animations de l'hôpital et chargée de la question de l'hospitalité.

MAINTENIR LE LIEN AVEC L'ÉCOLE

Lorsque le séjour à l'hôpital dure, quand les enfants doivent y revenir régulièrement comme dans le cas de la dialyse qui impose des absences d'une demi à une journée toutes les semaines, la mise en place d'un véritable enseignement prend tout son sens : « C'est absolument nécessaire pour éviter que les enfants décrochent ». Les cours se passent dès que possible dans des salles de classes (il y en a plusieurs à Trousseau) mais il y a de plus en plus de chevets : « il est parfois compliqué de mélanger les pathologies du fait d'infections possibles et il y a beaucoup d'enfants qui ne peuvent pas sortir de leur chambre. Comme ils reçoivent beaucoup de soins, c'est à nous d'aller les voir ». Le lien avec

les établissements d'origine est systématiquement assuré par un des enseignants du 1^{er} degré, que l'élève soit en maternelle ou au lycée. Quand il existe, le cahier de textes numérique constitue une aide précieuse car il permet un vrai suivi du travail de la classe : « *On voit le travail à faire, les séquences étudiées, si un contrôle a eu lieu...* », analyse Serge Auffray. Et pour faciliter les échanges entre les enseignants qui interviennent à l'hôpital Trousseau, un outil numérique permet le suivi de la scolarité lorsque l'enfant change d'hôpital, ce qui arrive assez souvent.

Lorsqu'on interroge Serge Auffray et Josiane Charron sur le bénéfice que les enfants tirent de l'enseignement, la réponse est identique. Face à la rupture que constitue l'hospitalisation, les temps dédiés à l'enseignement les aident à se « sentir normaux » : « *Personne ne souhaite aller à l'hôpital, les enfants sont coupés de leurs camarades, c'est un choc pour eux, pour leur famille, ils subissent les soins... Grâce aux heures d'enseignement, aux activités éducatives que nous leur proposons, ils sont en mesure de se réappropriier une partie de leur vie d'enfant* ».

Dans cet accompagnement, l'exigence est partout : « *Les enfants qui sont à l'hôpital ont droit à des prestations de haute qualité, c'est valable pour l'école, les animations, les soins...* », souligne Josiane Charron. Et de raconter : « *Nous leur apportons ce qu'ils ne peuvent pas trouver dehors : une scolarité différente, des rencontres exceptionnelles avec un musicien par exemple... Il peut se passer des choses étonnantes : nous avons par exemple des adolescents de 15-16 ans qui, dans un premier temps, rechignent à aller écouter de la musique classique mais qui finissent par adorer* ».

Le suivi personnalisé permet également de remédier à certaines difficultés scolaires. Le lien individuel entre l'enfant et l'enseignant facilite les échanges, l'enfant ose

Enseigner à l'hôpital : témoignage

Constance de La Bachelerie, enseignante de mathématiques, partage son temps entre le lycée Pierre-Gilles De Gennes (13^e) et le centre scolaire de l'hôpital Necker (6^e). Elle nous fait partager son expérience d'enseignante auprès d'enfants hospitalisés :

« *Avant de rejoindre le centre scolaire de l'hôpital Necker, j'étais enseignante dans un centre spécialisé pour enfants malvoyants. Cet établissement ayant fermé du fait de la politique d'intégration engagée il y a quelques années, on m'a proposé d'enseigner quelques heures ici.*

Dans la majorité des cas, il s'agit de cours particuliers car il est assez rare d'avoir deux enfants du même âge qui en sont au même point. Je m'occupe à peu près de 6 enfants, soit environ 1 enfant par heure, même si pour les élèves de 6^e ou 5^e je reste un peu moins longtemps, car une heure c'est long.

Dans beaucoup de cas, les enfants ne se déplacent pas, la classe se fait au chevet. Mais dès que c'est possible, on permet à l'enfant de se rendre dans la salle de cours de l'hôpital puisque l'objectif est de renvoyer l'enfant malade à son statut d'élève et d'assurer la continuité de ses apprentissages.

Nous essayons d'être au plus près de la progression pédagogique de la classe. Les parents nous apportent des documents, nous sommes en contact avec l'établissement. Si l'enfant reste longtemps, nous faisons un bulletin, avec des appréciations pour expliquer le travail réalisé avec lui.

Ce travail à l'hôpital m'apporte beaucoup. C'est assez dynamique malgré la maladie et cela m'aide sans doute à être plus patiente. Ceci dit, j'aurais du mal à travailler ici à temps complet. C'est parfois dur. On se fait du souci pour les enfants, surtout quand le pronostic n'est pas bon. Nous avons des élèves qui décèdent... il faut faire face.

Même si l'enfant n'est pas très en forme, nous lui apportons quelque chose justement parce qu'on le traite comme un élève. Pendant le cours, les enfants oublient un peu leur maladie et quand ils reviennent en classe, cela leur permet d'être à peu près comme les autres, de ne pas être trop stressés à l'idée d'avoir pleins de cours à rattraper. C'est particulièrement vrai pour les enfants qui entrent dans un nouveau cycle, en CP, en seconde... Notre présence les rassure finalement ».



dire qu'il n'a pas compris : « Parfois, même cela leur remet le pied à l'étrier. Je me souviens d'un gamin qui ne voulait pas faire de maths car il pensait être nul en géométrie. Je lui ai dit de profiter de l'enseignant « rien que pour lui ». Il a reconnu que j'avais raison car à la fin de la séquence, il avait compris » s'amuse Josiane Charron.

UN HÔPITAL CENTRE D'EXAMEN

Ici, comme dans toutes les autres classes, on parle de notes, de bulletins et mêmes d'examen puisque l'hôpital Trousseau est également centre d'examen pour le brevet ou le baccalauréat. Cette année, trois jeunes vont passer le brevet. Quand le déplacement dans une salle de cours n'est pas envisageable, l'enfant passe son épreuve dans sa chambre avec un surveillant. « Depuis mon arrivée à Trousseau il y a 5 ans, 1 seul a échoué au baccalauréat », se souvient le Directeur. Et ici aussi, on compte de nombreuses mentions.

Pourtant, si l'école à l'hôpital ressemble à l'école tout court, il subsiste des difficultés avec les établissements qui ne sont pas toujours bienveillants lorsque l'enfant revient en cours, qui ne tiennent pas compte des bulletins scolaires. Pour Serge Auffray, l'enfant ne doit subir la double peine : « Il est déjà pénalisé parce qu'il est malade, il est impensable de le punir une seconde fois parce qu'il a raté une année scolaire ». D'où une fois encore l'importance de la formation des équipes enseignantes et éducatives.

À côté de l'école, les animations apportent également leur énergie. Parmi celles qui marchent le mieux,



Absent pour raisons de santé... le Sapad prend le relais

Le Service d'assistance pédagogique à domicile (Sapad) est un service de l'Éducation nationale géré, à Paris, en partenariat avec l'association Les PEP. Il s'inscrit dans la complémentarité du service public et garantit le droit à l'éducation à tout élève qui, pour des raisons de santé, ne peut être scolarisé en établissement pendant plus de deux semaines. Ainsi, quand après un séjour à l'hôpital, les enfants rentrent chez eux sans pouvoir revenir immédiatement en établissement, le Sapad prend le relais.

Un (ou plusieurs) enseignant volontaire de la classe est prioritairement sollicité (à défaut la mission est confiée à un enseignant d'une autre classe) et se déplace au domicile de l'enfant. Rémunéré en heures supplémentaires, il assure 4h de cours par semaine, notamment en français et en maths, et, cerise sur le gâteau, l'élève bénéficie aussi d'une heure d'accompagnement ludique. Pour les élèves devant se présenter à un examen, le Sapad accorde 6h par semaine.

Puisqu'il s'agit du droit à l'éducation, le Sapad est gratuit, les frais étant pris en charge par le rectorat ou les mutuelles scolaires ou familiales. Le signalement des enfants au Sapad peut être fait par la famille, les chefs d'établissements, les enseignants, les soignants... L'assistance pédagogique est mise en place en accord avec le médecin conseil du Rectorat. À l'issue de la période d'absence, le Sapad accompagne le retour dans l'établissement en lien avec les partenaires de santé.



Brochure à destination des parents sur le site du Sapad 75 : lespep75.com

Josiane Charron évoque tout ce qui attire à la musique : « Cette activité parle à tous les âges, que l'on ait 3 mois ou 15 ans, à toutes les pathologies. Musique classique, variété, comptines... tout marche ! » Tout comme l'enseignement, il s'agit souvent d'animations itinérantes : « Récemment, une femme m'a proposé du tango. Sur le coup, je ne voyais pas bien comment mettre en place une animation autour du tango. Le couple a commencé dans un couloir, on ouvrait une porte, il passait dans la chambre, ressortait, entrait dans une autre chambre, etc. Tout le monde a adoré ! ».

Près des enfants, il y a bien sûr les parents, très présents à l'hôpital, jour et nuit. « Au début quand on leur parle de scolarité, ils n'y croient pas », explique Serge Auffray. « Cela est tout à fait compréhensible, le diagnostic est tombé, ils attendent du soin, l'école n'est donc pas du tout une priorité. Pourtant, dans un deuxième temps, quand le séjour se prolonge, ce sont les parents qui viennent nous demander des cours. Nous avons pour principe de les accueillir pendant l'heure de cours et, petit à petit, ils commencent à sortir, demandent à aller faire un tour. »

À l'hôpital, l'école, la salle de jeu, sont des bulles d'oxygène qui permettent aux enfants d'oublier un peu leur maladie et aux parents de s'extraitre un instant de cette ambiance difficile. Ces bulles, qui atténuent la rupture, font partie intégrante du parcours thérapeutique, les aide à guérir en quelque sorte.

Catherine Terseur

PARENTALITÉ

C'EST MARDI... C'EST PÂTES AU BEURRE!

Un petit écriteau sur la porte, un interphone, un environnement coloré avec des sièges, des revues, des jouets, du café et des gâteaux... Nous voici aux *Pâtes au beurre*, un espace consacré à la parentalité qui a ouvert ses portes en mars 2015. Rencontre avec le Dr Pierre Lévy-Soussan, pédo-psychiatre psychanalyste et directeur de la structure, et Martine Paucher, psychologue.

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER Les pâtes au beurre ?

PIERRE LÉVY-SOUSSAN : L'IDÉE DE CE LIEU D'ACCUEIL vient de Nantes où Sophie Marinopoulos, psychologue clinicienne et psychanalyste qui a travaillé aux côtés de Françoise Dolto, y a ouvert la première antenne. Il s'agissait d'actualiser le concept des *Maisons vertes* (voir encadré) par un nouveau type de lieu plus largement ouvert et gardant les principes de l'anonymat, de la gratuité et de l'accueil par des professionnels. Ici, plusieurs idées ont été réunies dont le fait que les consultations se passent dans une cuisine... ou plutôt dans un bureau transformé en cuisine. Cette idée vient de Selma Fraiberg, assistante sociale en Angleterre, devenue psychanalyste qui, se déplaçant dans les familles ayant des difficultés en rapport avec la maltraitance des enfants, s'est rendu compte qu'elle était toujours reçue dans la cuisine, et non dans le salon par exemple. La cuisine comme lieu de convivialité, de partage autour de l'oralité, facilite énormément les échanges. Le cadre est déterminant par rapport aux paroles qui sont échangées. Si on change le cadre, on change forcément les paroles qui sont dites.

FRANÇOISE DOLTO travaillait surtout sur la séparation des petits...

MARTINE PAUCHER : À LA FIN DES ANNÉES 70, il y avait très peu de crèches et les enfants passaient vers l'âge de 3-4 ans directement de la maison à l'école, ce qui pouvait être assez douloureux. Dans les *Maisons Vertes*, tout se passait autour de l'enfant, de son autonomie, de sa socialisation. Il était bien sûr question de la parentalité mais c'était secondaire. Ici, on accueille des familles avec ou sans les enfants. Il y a aussi des adolescents qui viennent sans leurs parents...

QU'ENTENDEZ-VOUS par « actualiser le concept des Maisons vertes » ?

PLS : LES PARENTS ONT CHANGÉ, les enfants aussi. Les problèmes surgissent parfois beaucoup plus tard et les pro-

La Maison Verte de Françoise Dolto

Le concept des *Pâtes au Beurre* est proche de celui de la célèbre *Maison Verte*, créée par Françoise Dolto (1908-1988) en 1979, mais il s'en écarte sur certains points. Ici comme là-bas, la règle de l'anonymat, assortie du fait que l'on peut venir sans rendez-vous, créent les conditions d'un lieu convivial et accueillant qui laisse chacun libre de l'usage qu'il souhaite en faire; de même, la psychanalyse est une référence commune aux intervenants pour une écoute non normative ni moralisante. Mais, pour Dolto, l'essentiel résidait dans l'attention à la parole de l'enfant, la règle était donc qu'aucun enfant n'était accueilli sans adulte et aucun adulte sans enfant (jusqu'à 4 ans), alors que dans la cuisine des *Pâtes au beurre*, les parents avec ou sans enfant sont les bienvenus. Le signe d'un changement d'époque où ce sont les parents qu'il faudrait soutenir ?

blèmes liés à la vie, au travail, à toute l'évolution de la société font que ce n'est plus cantonné aux 0-4 ans.

COMMENT SE PASSE l'accueil ici ?

PLS : LES PARENTS SONT toujours accueillis par deux professionnels de l'enfance formés à la parentalité. Nous nous présentons comme tels, avec nos noms et nos fonctions. On est accueillant et psychiatre, psychanalyste, psychomotricien...

MP : L'ACCUEIL EST ANONYME, gratuit et sans rendez-vous. Ce côté informel joue beaucoup: le fait d'être complètement libéré sur le plan administratif est un des éléments qui libère la parole parce que les parents savent qu'ils ne seront pas jugés.

PLS : LES PARENTS PEUVENT ou non revenir. Parfois ils ne vont avoir qu'un usage unique de ce lieu et parfois on sent qu'il y a une demande qui s'oriente plus vers la prise en charge individuelle. À ce moment-là, on leur propose de venir en consultation dans le 15^e ou dans un autre CMP.

VOTRE OREILLE EST PRÉVENTIVE en quelque sorte ?

PLS : OUI, NOUS VOULONS vraiment être un outil de prévention, intervenir en amont, avant que les problèmes soient plus structurés, plus massifs et plus difficiles à résoudre. Les parents expriment, mettent en mots les choses... Le soin est un effet secondaire. Aujourd'hui, nous avons eu une maman qui a commencé à voir son enfant jouer sur le tapis de sol pour la première fois, c'était joli.

À QUEL MOMENT LES PARENTS décident-ils de venir ?

PLS : QUAND ILS ARRIVENT à repérer des clignotants qui leur font dire que ce n'est plus possible. Ils arrivent à saturation en quelque sorte. Cela touche des problèmes très variés: l'allaitement, le sommeil, l'école, l'autorité, la fatigue qui peut aller jusqu'au burn out... Dans une société où le « temps pour soi » est réduit au strict minimum, il est important de proposer des espaces de paroles qui permettent de faire une pause...

MP: LES PARENTS ONT TENDANCE à culpabiliser, à penser « *c'est de ma faute, ce n'est pas mon enfant qui rencontre un vrai problème, c'est moi qui ne sait pas m'y prendre...* »

PLS: AUJOURD'HUI, LA MÈRE n'a pas le droit à l'erreur, elle doit réussir à cumuler son métier, l'enfant, un mari... Et c'est pareil pour les pères. On a beaucoup de pères qui viennent avec des problématiques de séparation, de gardes... Ils veulent trouver leur place en tant que pères...

EST-CE QUE L'ÉCOLE OCCUPE une place centrale dans les thèmes abordés ?

PLS: L'ÉCOLE C'EST 80 % de la vie de l'enfant, il y passe plus de temps qu'avec sa famille. C'est donc souvent à l'école que les difficultés sont repérées. Cela concerne les apprentissages, les questions d'autonomie, de rivalité, de séparations... Ce qui nous est rapporté, ce sont aussi des histoires par rapport à l'école, des histoires de violence, de harcèlement, d'enfant victime...

DANS NOTRE SOCIÉTÉ, on a tendance à étiqueter de plus en plus les enfants : il y a les « dys », les « hyperactifs »...

PLS: ET C'EST AUSSI pour cela que notre lieu prend tout son intérêt car nous ne sommes pas du tout dans cet étiquetage de diagnostic et cela nous permet de retrouver l'individu derrière le symptôme.

MAIS QUAND L'ÉTIQUETTE est posée...

PLS: DANS CE CAS-LÀ, on travaille sur les représentations, on essaie de restaurer derrière le symptôme, l'enfant. L'étiquette vient masquer l'enfant. Dans le cas d'un « dys », l'enfant n'est plus qu'un « dys », il est son symptôme. On essaie donc de restaurer le vécu par rapport à l'étiquette. Même chose si l'enfant « est agité », on va travailler le « est agité », comment il va et non comme il est. Et, les autres

Pouce Pousse : un jeu de 7 familles peu ordinaire



Pouce Pousse est un jeu de 7 familles conçu par l'association *Les Pâtes au beurre* qui peut être utilisé en consultation ou en jeu. On y retrouve la famille « Dispute : parler pour ne pas taper », la famille « T'es moche : s'aimer cela ne va pas de soi », la famille « J'étouffe : ensemble mais pas tout le temps », etc. Sur un mode ludique, parents et enfants se familiarisent ainsi avec des concepts de santé psychique encore trop peu développés dans notre société surtout focalisée sur le corps.



parents vont aussi apporter leur regard. Ce n'est pas du tout asymétrique entre celui qui sait, le professionnel, et celui qui ne sait pas, le patient. Le fait qu'il y ait un mécanisme groupal fait que le parent va bénéficier d'autres regards directs.

EST-IL FACILE DE PARLER de ses difficultés devant d'autres parents ?

PLS: LE GROUPE SOUTIEN. Le parent pensait être le seul à rencontrer ce problème et il se rend compte que d'autres le rencontrent aussi. Cela légitime la parole.

MÊME SI LES PROBLÈMES ne sont pas les mêmes ?

PLS: OUI CAR IL VA RAPIDEMENT voir les connexions. Si on prend l'exemple des limites, le problème se pose à tous les âges, depuis le bébé qui réveille ses parents plusieurs fois par nuit jusqu'à l'ado. Il va donc y avoir une proximité par rapport aux enjeux et les parents vont rapidement les reconnaître.

QUELS SONT VOS PERSPECTIVES pour ce lieu ?

PLS: NOUS AIMERIONS ouvrir une autre tranche horaire en fin de journée pour toucher d'autres parents. Cela suppose des financements. Nous avons encore besoin de nous faire connaître, ce qui se révèle particulièrement compliqué à Paris. On essaie donc de rentrer par les différents réseaux. Il faut que le bouche à oreilles fonctionne !

Propos recueillis par
Christine Delage et Catherine Terseur

Les Pâtes au beurre : 57 rue de l'Abbé Groult, 75015 Paris. — Tél. : 0153689346 — <http://lespatesaubeurre.blogspot.fr>
Tous les mardis de 9 h à 11 h (hors vacances scolaires). Gratuit et sans rendez-vous. Seul, en couple ou en famille.
Avec ou sans son enfant quel que soit son âge. Avec une collation à partager.

BIENTÔT LES VACANCES, COUVREZ-LES!

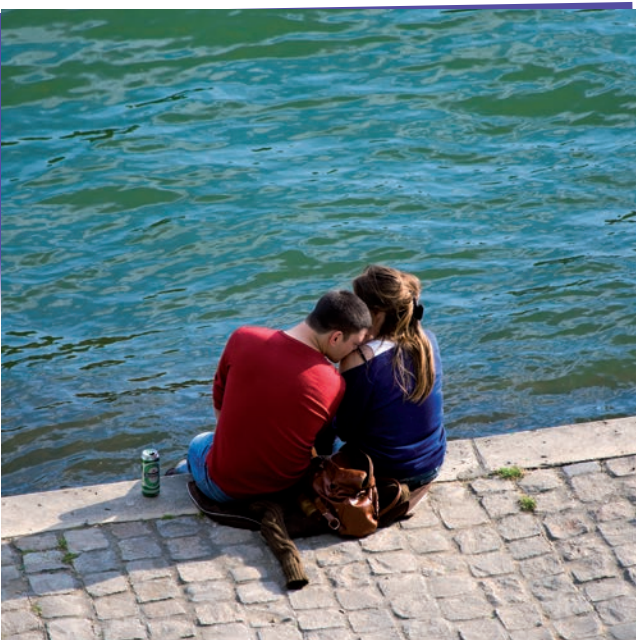
Bientôt l'été, nos grand(e)s vont avoir beaucoup de temps libre et, le soleil aidant, vont peut-être tomber amoureux... ou le croire... Ils ont encore besoin de vous, alors accompagnez-les encore et toujours !

Certes, on ne meurt presque plus du sida mais le VIH court toujours. Près de 4000 nouvelles contaminations (chiffre en hausse) sont découvertes chaque année en Île de France dont plus de 50 % par rapports hétérosexuels. Plus de 10 % ont moins de 25 ans. Et beaucoup d'autres personnes ne savent pas qu'elles ont été contaminées.

Découvrir sa séropositivité est un drame. Même *a priori* non mortelle (si on se soigne), la séropositivité est une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête. La personne contaminée va y penser tous les jours car, chaque jour, elle devra prendre des comprimés et se faire régulièrement surveiller médicalement. Épargnez cette souffrance à vos jeunes !

Une seule solution : achetez à vos grand(e)s une ou deux boîtes de préservatifs !

Expliquez-leur que le préservatif protège d'une contamination par le VIH mais aussi des autres maladies sexuellement transmissibles, et il y en a beaucoup : le Chlamydia bien sûr, mais aussi la gonococcie, les hépatites et récemment une recrudescence incroyable de la syphilis. Bien sûr, on a aujourd'hui des traitements pour en guérir mais il faut aller chez le médecin, au laboratoire, prendre des médicaments...



N'oubliez pas de leur dire aussi que le VIH peut aussi être contaminant lors d'une relation sexuelle orale (ils sont nombreux à ne pas le savoir).

CAPOTE, MODE D'EMPLOI

Bien sûr, il faut savoir se servir de cette chère capote. Si vous ne souhaitez pas leur faire une démonstration (« y en a ici???!!! » m'avait dit mon grand...), certains sites peuvent le faire pour vous comme www.youtube.com/user/onsexprime.

Les garçons comme les filles doivent savoir comment les utiliser. Si les garçons rencontrés n'ont pas l'expérience, les filles pourront ainsi se protéger. Rappelez également que cela préserve des grossesses non désirées et de l'HPV (papillomavirus humains). Si elles savent bien s'en servir, elles n'ont pas besoin de vaccin, ni de contraception.

Enfin, vous leur avez appris toute leur vie à se respecter et à respecter les autres mais rajoutez en une couche : « *Mon grand, ma grande, un dernier conseil : ne le fais que si tu en as vraiment envie* » Comme on disait dans les manifs féministes dans le temps : « *Quand c'est NON, c'est NON!* ».

Et, vous aussi, vous passerez de très belles vacances...

Danièle Théléus

PS: Pour les plus jeunes (9-13 ans) : « Le guide du zizi sexuel », Zep, Hélène Brunner, éditions Glénat : pour entrer dans le sujet en riant avec eux !

21

Exit le Pass' Contraception

Le nouvel exécutif du conseil régional Île-de-France a fait voter, le 7 avril, la suppression du dispositif Pass' contraception qui, depuis son lancement en 2011, permet l'accès gratuit et anonyme des 14-25 ans (filles et garçons) à des moyens de contraception, à des consultations médicales, au dépistage des infections sexuellement transmissibles (IST), toutes ces démarches pouvant être effectuées sans carte Vitale.

La raison invoquée ? Le manque de succès du dispositif dans la Région où seulement 2000 Pass' Contraception auraient été distribués sous la mandature socialiste. Quand on sait que le coût du Pass' Contraception par lycéen revient à 4 centimes et que le montant global pour l'ensemble des lycées d'Île-de-France ne dépasse pas 20000 €¹, cela fait mal au cœur !

La décision a évidemment été très critiquée par tous les défenseurs des droits des femmes, professionnels, politiques, personnalités de la société civile.

Dans le contexte actuel où des centres IVG disparaissent, où les Plannings familiaux manquent de ressources, où les cours d'éducation sexuelle reposent souvent sur la bonne volonté des établissements scolaires, où les idées les plus réactionnaires refont surface, cette suppression signe un vrai recul. Parmi les premières victimes, les jeunes les plus précaires, qui n'ont pas accès à un accompagnement spécifique, qui sont éloignés d'un planning familial...

Une mesure de bien mauvais augure pour les droits des femmes en Île-de-France.

1. *Le Monde* du 15 avril 2016

Quand l'actualité s'invite à l'école

Attentats, réfugiés, conflits... : comment parle-t-on des événements tragiques de l'actualité à l'école ? Faut-il tout dire aux enfants ? Que faut-il partager ? Et à l'aide de quels outils ? Le 7 avril dernier, journalistes, psychologues, directeur d'établissement et représentant de l'éducation aux médias ont débattu de ces questions à la mairie du 14^e arrondissement, à l'invitation de la Fcpe Sévero.

AU FIL DES DÉPÊCHES

Cigarette : des proviseurs poursuivis

Selon *Le Parisien*, deux plaintes ont été déposées contre des lycées lyonnais pour avoir laissé des élèves fumer dans la cour. Pour le Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (Snepden) de Lyon, « c'est l'exemple de l'absurdité kafkaïenne imposée aux chefs d'établissements ». Pour le Snepden, les chefs d'établissement n'ayant plus le droit de laisser les élèves s'agglomérer devant les lycées du fait de Vigipirate doivent trouver une autre solution pour laisser les élèves fumer !

Espace « parent » dans un collège

« Il ne suffit pas d'appartenir à la communauté concernée (habitant du quartier) pour tenir adéquatement ce rôle de parent-relais. Ce rôle implique une aptitude à se faire l'interface entre deux mondes : cela suppose de bien connaître les systèmes de représentations et les attentes de chaque partie et en plus, une aptitude à créer (dimension créatrice) un langage, un style communicationnel, favorisant le dialogue entre des personnes venant d'horizons de référence différents. Le parent-relais ne se pose pas comme le représentant d'une partie, mais comme la voix et le garant de l'espace commun entre les deux ». Frédérique Giuliani, sociologue, met en perspective l'expérience du Lieu échanges parents installé au collège Victor Schoelcher de Lyon, dans une conférence organisée par l'Ifé et le Centre Savary.

22

Appel à contributions

L'éducation aux médias est un thème qui fera l'objet d'un projet dossier dans *Liaisons laïques*. Le sujet concerne tous les niveaux scolaires, toutes les sources d'information et les parents ont toute leur place aux côtés des enseignants pour accompagner les jeunes dans cette découverte.

Être « digital native » ne suffit pas à maîtriser les réseaux et Internet. Apprendre à chercher, sélectionner des sources d'information pertinentes, exercer son sens critique... sont des compétences qui doivent s'enseigner à l'école. C'est d'ailleurs un des enjeux du parcours citoyen mis en œuvre dans le cadre de la Réforme du collège.

Si vous souhaitez apporter votre contribution au prochain numéro de *Liaisons laïques* sur l'éducation aux médias, vous pouvez prendre contact avec la rédaction à : liaisons.laiques@fcpe75.org

L'année 2015 a été une année d'explications, de questions sans réponses, d'inquiétudes dans les familles, de stress pour les enfants mais aussi pour leurs parents et leurs enseignants. L'école a dû expliquer, subir les conséquences d'interdictions et injonctions multiples, organiser les débats. Alors que dire, que faire dans les écoles au lendemain du 13 novembre 2015 ?

Le « jour d'après » a d'abord été celui de la minute de silence dans les écoles. Silence rassurant ou anxiogène ? Il y avait pour Georges Guichard¹ deux manières de prendre de la distance au lendemain des événements, soit par l'utilisation de supports médiatiques (un récit, une image...), soit par une plus grande « institutionnalisation des choses ». C'est ce dernier choix qui a été fait dans son établissement où, après que les enseignants ont accueilli la parole des élèves dans chaque classe, quelques mots solennels ont été prononcés devant tous les enfants, réunis autour d'une bougie « symbolisant la liberté, fragile et précieuse ».

Pour le journaliste Arnaud Müller² marqué par l'ampleur des propos complotistes qui ont circulé sur les réseaux sociaux au lendemain des attentats du 7 janvier 2015, la priorité était de s'emparer très rapidement de ces propos et d'identifier les fausses rumeurs à l'aide de journalistes *facts checkers* (vérificateurs de faits).

Au-delà de l'organisation des jours d'après, la psychologue scolaire Florence Roche s'interroge sur les écueils d'une précipitation des réponses et sur les risques de sur-réactions pouvant amplifier le sentiment d'anxiété, ne serait-ce que lorsqu'on cherche, par exemple, à dépister les comportements d'enfants allant mal. À la violence des événements doit, suggère-t-elle, répondre un renforcement du travail local en réseau, afin de penser sur le plus long terme ce qui est en train d'arriver. « C'est un événement qui interroge le lien entre les différentes institutions, entre les écoles et les centres de santé », souligne son collègue Yann Craus³ pour qui la mise en place rapide d'un groupe de réflexion dans le 14^e a pu s'appuyer sur les liens historiquement forts entre les deux institutions dans l'arrondissement.

Hors événement, un autre travail clé d'interface est celui qui lie les médias et l'école. Pour Etienne Récamier⁴, aider les élèves à prendre du recul face aux informations auxquelles ils sont de plus en plus exposés se construit surtout sur le long terme, dans le cadre de l'éducation aux médias. Un véritable rituel peut être mis en place en classe avec des enfants qui, contrairement à ce que l'on imagine souvent, s'informent à partir de sources variées : quelles informations ont-ils retenu de l'actualité ? D'où viennent ces informations ? Quelle signification donnent-ils aux mots clés de l'actualité ? Ces échanges autour du sens des mots (djihad, migrants...) et de leurs ambiguïtés sont fondamentaux, d'après Florence Roche, car les images de violence répétées entretiennent un phénomène d'excitation et de confusion, « comme si la pensée ne fonctionnait plus face aux images ». Travailler sur ce sens peut aussi aider à déconstruire des associations spontanées d'images ou de mots (par exemple, entre réfugiés et terroristes) qui



AU FIL DES DÉPÊCHES

L'école, fait **social** majeur

L'école tient aujourd'hui dans la société française une place prépondérante, si bien que près du quart de la population du pays se trouve sur les bancs d'école et que le nombre d'enseignants, tous niveaux confondus, a dépassé le million. Dans ce contexte, le fait scolaire constitue un fait social majeur. Comment s'organise l'institution scolaire et comment a-t-elle évolué ? Qui sont celles et ceux qui la font vivre ? Celles et ceux qui la fréquentent ? De quelle façon les inégalités scolaires sont-elles produites ? Quel rôle les politiques publiques peuvent-elles alors jouer ?

Un petit ouvrage de 125 pages intitulé "Sociologie de l'école" vient de sortir avec un objectif : présenter synthétiquement les réponses de la sociologie à toutes ces questions, en s'appuyant sur des travaux classiques, mais aussi sur les recherches les plus récentes.

En intégrant des analyses traitant de la maternelle à l'enseignement supérieur, il apporte un soin particulier à comprendre les inégalités sociales en train de se faire et à décrire les conséquences de la généralisation de l'école. Petit manuel indispensable pour tout parent engagé dans la défense du service public d'éducation !

Marianne Blanchard,
Joanie Cayouette-Remblière, Sociologie
de l'école, Paris,
La Découverte,
coll. « Repères », 2016



Une bibliographie sur l'EMI

Réalisé par l'Association des bibliothécaires (ABF), cette bibliographie propose 60 titres autour de la thématique de l'éducation aux médias et à l'information. Parmi les titres retenus : *Les 1000 mots de l'info : pour décrypter l'actualité* (Élisabeth Combres, Gallimard Jeunesse), *52 façons d'oublier la télé* (Lynn Gordon, Leah Witton, Éd. 365), *Aux sources de l'info : Agence France-Presse* (Claude Castéran, Actes Sud junior).

participent de manière plus ou moins souterraine à la construction de visions durables du monde. Face à l'ensemble de ces défis, il faudrait poursuivre le débat pour savoir dans quelle mesure les principales réponses institutionnelles (charte de la laïcité, parcours de citoyenneté...) constituent une réponse adaptée aux questionnements des équipes éducatives.

La Fcpe Sévero

1. Directeur de l'école élémentaire Maurice Rouvier.
2. Producteur et présentateur de l'émission *Autre journal* de France 4.
3. Psychiatre, directeur d'un centre médico-psychologique dans le 14^e arr.
4. Coordonateur au Clemi. (*Centre de liaison de l'enseignement des médias et de l'information*).

Trois questions à... Étienne Récamier, coordonnateur au Clemi

Les événements de 2015 ont-ils influencé votre réflexion, au Clemi ?

Les événements de 2015 ont d'abord montré qu'il restait beaucoup à faire en matière d'éducation aux médias. Bien sûr, il y a la semaine de la presse à l'école, véritable réussite, qui donne des résultats très intéressants : on voit que les élèves s'impliquent, sont intéressés par les travaux pratiques, les débats. C'est un temps qui permet aux élèves de s'exprimer plus librement et aux enseignants de mieux les connaître, de les regarder et de les écouter différemment.

Autant de points positifs me font penser qu'au-delà de ce rendez-vous annuel, il est nécessaire de ritualiser un rendez-vous avec l'actualité dans la classe. Que les élèves acquièrent l'habitude de parler d'info pour pouvoir prendre de la distance par rapport aux événements. Et développer un esprit critique. Ça peut être, tout simplement, en interrogeant les élèves sur les nouvelles du jour, une fois dans la semaine.

Malheureusement, les enseignants aucun enseignement aux médias n'est prévu dans la formation initiale des enseignants et ce qui leur est proposé en formation continue ne se fait que sur la base du volontariat.

La question est aussi de savoir la façon dont les enfants s'informent...

L'idée forte derrière cette image du rituel, c'est celle de la nécessité d'apprendre aux élèves à s'informer. Il faut travailler sur les sources : d'où vient cette information ? Est-elle fiable ?

Il faut également travailler sur les concepts véhiculés par les médias – cette terminologie très particulière qui s'auto-valide par répétition. Il est fondamental de repositionner des notions comme monde occidental et monde arabo-musulman : pourquoi la première occurrence définit un espace géographique alors que la deuxième comporte une dimension religieuse ? Pourquoi le djihad est assimilé à la guerre en Syrie alors que le Coran en fait un mouvement d'introspection du croyant ?

Sur des sujets aussi sensibles, comment éviter des réactions qui n'ont pas lieu d'être dans une classe ?

En appliquant ce que j'appelle une pédagogie du détour : les images, les dessins permettent à des opinions divergentes de s'exprimer moins frontalement.

C'est d'ailleurs dans ce détour qu'on interroge ce soi-disant « commun d'interprétation » de la société, ce socle qu'on pense partagé par tous et qui permet de rire des mêmes choses ou de condamner d'une même voix.

Les événements de 2015 nous ont malheureusement appris que la performance d'une société peut aussi s'évaluer à l'aune de ce « commun ». La relation qu'une société entretient avec les médias peut faciliter, ou pas, la situation. Il se passe la même chose dans une classe : les enseignants les mieux formés à l'éducation aux médias sont ceux qui s'en sont le mieux tirés, l'année dernière. Parce que maîtriser sa relation à l'information, c'est refuser l'amalgame, c'est apprendre la tolérance.

VIOLENCES POLICIÈRES : TÉMOIGNAGE

Le choc fut grand, pour les enfants violentés, pour les témoins de ces violences, pour les professeurs du collège et lycée, pour les parents et leurs représentants, pour l'ensemble de la communauté éducative.

Le lycée accueille 700 élèves et le collège, environ 400, issus majoritairement de familles de la classe moyenne. Bien entendu, il y a des gamins pas encore adultes, vulnérables, plus fragiles que d'autres, parfois en rupture. Quinze, seize, dix-sept ans, c'est l'âge où l'on se met en danger - parfois avec des feux de poubelles à d'autres moments avec des lancers de farines et d'œufs.

Que s'est-il produit pour que les forces de l'ordre déraillent ? Qui a demandé une telle charge sauvage sur des élèves qui attendaient tranquillement ? Les forces de police ont pour mission d'assurer la sécurité de tous les citoyens, et non de se transformer en inquiétants individus cagoulés, balayant à coups de matraques des élèves marchant sur le trottoir, menaçant de mort ceux qu'elles embarquaient dans les véhicules de police.

Que s'est-il passé au commissariat pour qu'un gamin se retrouve tabassé à sang, au point de dépêcher les pompiers ? Comment tolérer qu'il existe une sorte de cellule, à l'abri des regards, où les hurlements sortent des murs, où règne le non droit, où l'on peut mettre à nu un individu, à quatre pattes, le rouer de coups ?

Quelle force a animé les professeurs, le proviseur et le principal, pour rester debout ? Debout devant les élèves, lorsque la violence détruit tout ce qu'ils enseignent : la citoyenneté, le respect des règles et le droit, le vivre ensemble... Comment les élèves réagiront alors qu'il s'agissait pour beaucoup du premier éveillé à l'action citoyenne ?

La Fcpe Bergson, accompagnée de la Fcpe-Paris, a rencontré le préfet de police et le recteur de Paris, samedi 2 avril, auxquels elle a demandé que toute la lumière soit faite sur ces faits intolérables et surtout qu'ils ne restent pas en impunis.

Francisco Leal
(président CL Fcpe Bergson)

ÉTAT D'URGENCE

Injonctions contradictaires

À bien y réfléchir, on assiste aujourd'hui

dans notre société à une cascade d'injonctions contradictoires, lesquelles ne peuvent être sans conséquence sur la santé, l'équilibre mental de nos jeunes.

De quoi s'agit-il ? L'exemple le plus classique est l'injonction « Sois spontané ! ». En plus simple, ce peut être un parent qui donne une claque à un enfant au prétexte qu'il vient d'être violent lui-même. C'est le principe d'une communication contradictoire. Sans aller trop loin (Bateson¹ par exemple relie ce principe à l'émergence de comportement schizophrénique), tous les théoriciens s'accordent à dire que l'injonction contradictoire, ou double contrainte, a des effets négatifs : mutisme, démotivation, retrait du groupe, conduite à risques.

Pris entre deux contraintes inconciliables, le cerveau, en quelque sorte, « bugue ». Il en va de même pour les chevaux (comparaison vaut ce qu'elle vaut, mais elle est éclairante) : un cheval conduit par un mauvais cavalier, c'est-à-dire incertain, mal assuré, etc., finit par devenir nerveux, peureux, immaîtrisable. L'accumulation d'ordres flous et contradictoires le rend peu à peu fou. Seul un travail lent et conséquent, conduit par son dresseur pour le rééduquer permettra de remettre en place des réponses simples à des ordres simples, et calmer la pauvre bête, la « resocialiser ». Or que se passe-t-il aujourd'hui ?

En même temps que, à la suite des attentats de janvier 2015, les adultes affichaient de grands discours sur la laïcité et tentaient de faire passer aux jeunes les notions de respect, de liberté de conscience et d'égalité des droits, voici que, dès novembre 2015, est prononcé l'état d'urgence, lequel implique une restriction possible et arbitraire de la liberté des personnes et de leurs droits.

De la même manière, et peut-être plus grave encore, alors que le personnel éducatif, les parents, s'échinent à demander aux enfants et aux adolescents de respecter certaines règles communes, au sein de la famille et des établissements scolaires, tentent d'imposer le dialogue en cas de conflit et d'interdire la violence et l'usage de la force, voici qu'à l'occasion de la mobilisation contre la loi sur le travail, les jeunes souvent rassemblés pacifiquement pour faire entendre leur point de vue, se sont vus gazés, matraqués, traînés au sol par des adultes censés garantir l'ordre, la sécurité des citoyens et de surcroît représentants d'un État *a priori* de droit.

N'est-ce pas en soi une injonction contradictoire ? D'un côté on interdit aux jeunes de recourir à la violence en cas de conflit, de l'autre des fonctionnaires de l'État frappent. C'est en cela que les violences policières ont inévitablement des répercussions graves sur la santé mentale des jeunes et pas uniquement de ceux qui se sont mobilisés, mais de tous ceux qui ont assisté à ces scènes.

LE DÉNI DE DÉMOCRATIE AU QUOTIDIEN

Sans aller jusqu'à ces situations extrêmes, il faut aussi analyser le refus réitéré de certains chefs d'établissement (« Pas de politique au lycée ! ») d'accéder à la demande de lycéens de tenir une assemblée générale - précisément pour organiser la mobilisation et la coordonner (et l'on sait que c'est justement cette absence de coordination qui a entraîné les débordements que l'on sait).

C'est l'injonction la plus contradictoire et la plus choquante faite aux jeunes. Comment s'étonner ensuite qu'ils se démotivent, se défient de la parole



Violences policières lors de la manifestation du 24 mars 2016

adulte, si, en dépit de leurs droits fondamentaux dont celui de la liberté de penser et d'expression, en dépit de leur volonté de s'investir, de s'inviter dans le débat citoyen, les adultes leur dénie ce droit.

Les violences policières sont l'arbre qui cache la forêt : nous tentons d'imposer des règles, nous appelons les jeunes à se projeter dans l'avenir, et dans le même temps, les adultes bafouent ces règles et refusent leur engagement.

Plus grave encore, non seulement les grandes messes sur la laïcité et les velléités d'enseigner davantage l'éducation civique ont été peu suivies d'effet dans les écoles, mais à l'occasion des violences policières inadmissibles (les témoignages abondent), rien n'a été fait pour les jeunes victimes de ces violences, ou y ayant assisté si ce n'est d'en assigner le rôle, à Bergson, par exemple, semblerait-il à l'infirmière dont on doute que cela soit sa mission.

Comment s'étonner ensuite que les jeunes se défient des adultes, que les relations de confiance instaurées patiemment par les équipes éducatives ne soient pas entamées ? Comment imaginer et croire que les jeunes aient envie de croire et de s'investir dans une société pareille ?

Nous ne pouvons continuer à fermer les yeux sur ce non respect fondamental des droits de l'homme et aux règles si contradictoires.

Eve Heinrich

1. Gregory Bateson (1904-1980), anthropologue, psychologue et épistémologue américain.



UNE TRIBUNE DANS LE MONDE

Une semaine après la diffusion d'images montrant des violences policières contre un élève du lycée Henri-Bergson (Paris 19^e), *Le Monde.fr* a publié un texte du collectif Bergson, qui regroupe des enseignants, CPE et surveillants de l'établissement. Extraits :

Comment se fait-il que le lycée Bergson ait eu le droit à ce régime de faveur ? Pourquoi une telle agressivité à l'encontre de nos élèves ? Comment des policiers, pourtant formés et responsables, ne peuvent-ils maintenir l'ordre sans en venir aux mains et aux insultes ? À ceux qui disent que nos lycéens ne savent même pas pourquoi ils manifestent, nous répondons ceci.

Nos jeunes ne sont pas tous des militants aguerris, c'est sûr. Mais leur naïveté, leur manque de connaissance des dossiers – quel idiot suffisant prétendra maîtriser la réforme du code du travail ? – sont aussi gages de leur sincérité. Confusément, avec des moyens de fortune, les lycéens ont voulu exprimer ce qu'ils entendaient dans la loi El Khomri : la précarité comme horizon presque sûr, la perspective d'un avenir fragile qu'ils envisagent avec anxiété. Comment leur reprocher leur lucidité, leur engagement, leur désarroi ?

En 2002, la philosophe Marie-José Mondzain se demandait dans un livre : l'image peut-elle tuer ? Ce que l'image des violences policières a tué à la cité Bergson, c'est l'effort quotidien des professeurs pour réconcilier les jeunes avec la société. Ce que cette image a terni, c'est la réputation d'une cité scolaire que nous aimons et pour laquelle nous nous battons tous les jours. Ce que cette image a abîmé, c'est la confiance des élèves dans notre parole quand nous évoquons une République ouverte et fraternelle.

Caroline Brami et Frédéric Bas, pour le collectif Bergson



70^E CONGRÈS NATIONAL

MENACES ET INTIMI- DATIONS...

Le 70^e congrès de la Fcpe à Marseille avait tout, au départ, pour réussir. Le soleil, la mer, la bonne humeur et la légendaire ville de Marseille. Et puis, comme le suggérait l'un des dessins humoristiques exposés dans le hall d'entrée « l'égo des égaux » a encore frappé. La lutte pour prendre le pouvoir au sein de la première fédération de parents d'élèves continue, avec les mêmes procédés, la même violence et les mêmes intimidations verbales ou physiques.

Un groupe contestataire, parfois limite sectaire, grandit d'année en année, entraînant avec lui tout le mal-être de personnes qui confondent l'intérêt des enfants avec le leur. Il s'agit d'une lutte de pouvoir mal vécue qui tourne au vinaigre. Cela se passe en tribune lors des prises de paroles, mais surtout dans les couloirs où le « complot » s'organise et se structure avec les restes de luttes des syndicats enseignants. Franchement, c'est plus que pénible, lamentable, destructeur et redoutable pour l'efficacité des personnes qui sont chargées de mener la barque « Fcpe » à bon port. On en vient presque à souhaiter que ce quarteron de semeur de troubles prenne vite le pouvoir, pour savoir vraiment de quoi ils sont capables en dehors de l'agitation dans les couloirs et de mini-révolutions de palais pour préparer le grand soir de la Fcpe.

Basta. Toutes ces simagrées frôlent le ridicule et ces gens se prennent tellement au sérieux que l'on est passé de l'esprit de séries télévisées « bon marché », avec un scénario d'une faiblesse extrême et de piètres acteurs redondants au « nanar » triste. Les conspirateurs, comme dans les mauvais films, frôlent les murs avec leurs lunettes de soleil noires et passent rapidement de pièce en pièce pour organiser le but unique de leur présence au congrès : la prise du pouvoir.

LES ÉLÈVES ? OUBLIÉS !

Et pourtant que c'est agréable de parler, d'organiser, tous ensemble une autre école pour nos enfants. Écouter les autres parents, confronter les idées, les expériences, les réalisations de nouvelles méthodes. Mais de quoi s'agit-il au juste ? Les enfants, les élèves, le climat scolaire, la vie au collège, au lycée, sont complètement oubliés dans le système contestataire des « ambitieux ». Leur seule ambition, c'est d'être majoritaire pour satisfaire leur désir de pouvoir.

Le 70^e congrès qui devait être celui de l'apaisement restera, comme celui de Reims l'année dernière, dans la lignée des pires congrès. Utiliser la première fédération de parents d'élèves comme levier de luttes politiques ou syndicales est scandaleux... Les mots, souvent, font mal, les limites, celles de l'intolérance, sont proches. Il faut impérativement que l'ensemble des parents d'élèves présents au congrès se reprenne, faute de quoi les luttes communes à venir, qui devront s'organiser avec les élections de 2017, risquent de ne pas avoir de sens.

Il est urgent de changer de méthode et de revoir le déroulé du congrès, en laissant au placard les vestiges des gouvernances précédentes. Les deux soirées « festives », dont profitaient à la fois les candidats au conseil d'administration pour présenter leurs idées, leur ambition pour la Fcpe, et aussi les présidents pour passer de table en table et vendre leur camelote, frisent aujourd'hui le ridicule, à l'heure des réseaux sociaux. C'est tout ça que l'on paye aujourd'hui. La Fcpe doit s'emparer de la modernité et non courir après. La présidente Liliana Moyano a été prise à partie pour avoir employé le mot « réactionnaire » dans son discours d'ouverture. Cela en dit long. Des adhérents de la Fcpe se sont sentis visés, alors que le discours était dirigé vers les institutions. Ridicule...

UNE ÉVOLUTION DÉSOLANTE

Il faut que définitivement tous les grincheux et les pisse-froid, qui hantent comme des sangsues l'avenir de la Fcpe, en espérant une reconnaissance qu'ils n'auront jamais en politique ou dans leur vie professionnelle, passent la main. La Fcpe doit rester une machine à défendre les droits des enfants scolarisés et non une niche pour des carriéristes en mal de pouvoir. Vive la Fcpe, forte, unie, conquérante et joyeuse, même si les sujets et dossiers qu'elle doit traiter sont tristes, durs, difficiles et parfois iniques. Après quinze ans de participation intermittente au congrès de la Fcpe, ce sont les derniers congrès auquel j'assiste et je suis extrêmement déçu et un peu triste de la façon dont les choses évoluent.

Le bilan sera rapidement fait, il suffit de reprendre les journaux locaux. Ainsi *La Marseillaise* écrit :

« Le congrès national de la Fédération des conseils de parents d'élèves se poursuit dans un climat très tendu à Marseille. Le bateau continue de tanguer avec une opposition à la direction qui ne relâche pas la pression.

Les éclats de voix se font entendre dans le couloir qui mène à la salle Morgiou, au Parc Chanot, où se déroule le congrès. C'est peu dire que le vote sur le rapport d'activité a été houleux, n'obtenant qu'une majorité relative. Sifflets, cris, battements de mains répondent à la tribune où les responsables nationaux veulent le valider et passer au vote du rapport financier. « Pas question ! Respectez les statuts ! », clame-t-on dans une partie de l'assistance... arguant de l'article 15 qui stipule qu'il faut obligatoirement la majorité absolue, Ceux qui portent la contestation continuent de conspirer. [...]

Car la crise est profonde, à la Fcpe, et elle dure depuis 2011. Les cinq années de mandat de Jean-Jacques Hazan, considéré comme « trop proche » du PS et « prenant ses ordres » directement de Jean-Christophe Cambadélis ou du ministère de l'Éducation nationale, ont abouti à la création du mouvement *Ambition Fcpe*. Il l'avait obligé en 2013 à ne pas se représenter. « On tient à se battre à l'intérieur de la Fcpe pour qu'elle retrouve ses valeurs historiques et qu'elle respecte ses statuts », affirme Pierre-Vincent Ortoli, de *Corse du Sud*. »

DRÔLE D'EXEMPLE POUR NOS ENFANTS

Ah bon... Les fameux opposants qui veulent « remettre la Fcpe dans le droit chemin » se sont « vengés » le dernier jour avec une agitation violente à propos de la motion sur le collège. Cela a réveillé la salle qui somnolait en attendant le départ vers le train ou l'avion et achevé de la plonger définitivement dans l'obscurantisme. Avec une majorité de deux voix et trois abstentions, le même cirque que la veille pour le rapport d'activité a recommencé, avec en plus la mauvaise foi, les cris et les mouvements vers la sortie car ce qui était vrai la veille ne l'est plus le lendemain. « *Porteurs de valise, tricheurs, terroristes, fossoyeurs de la démocratie* », des mots durs, des menaces et des intimidations ont remplacé définitivement le bon sens et la stricte politesse élémentaire. Celle que l'on tente d'enseigner à nos enfants. Dans le couloir, en récupérant mon panier-repas, j'ai entendu une phrase qui m'a fait froid dans le dos : « *Heureusement que l'on n'emmène pas nos enfants à ce congrès* ». C'est bien vrai. Quel exemple ! La seule bouffée d'air pur est venue d'Afrique, de nos amis parents d'élèves sénégalais. Ils étaient attachants, drôles, brillants et avec un humour extraordinaire. Heureusement... Ils ont offert à la présidente de la Fcpe une belle robe qu'elle a mise le lendemain... Mais la moitié de la salle ne regardait pas les robes. Dommage.

L'année prochaine, le congrès aura lieu à Biarritz... Il y aura également la mer et le soleil, mais, je le crains, le reste aussi. « *Il est où le bonheur ? Il est où ? C'était mieux avant. Le bonheur, il est là* », dit la chanson. Il faut simplement y mettre un peu du sien. C'est ce que s'est dit la délégation Fcpe75, qui a présenté et défendu quatre des treize motions votées le lendemain, tout en se baignant, en fin de soirée, « aux Goudes » en plein mistral. C'est clair : on commente ou on agit...

Bernard Dubois

27

« À Marseille, pas moins de 13 motions ont été adoptées, dont les quatre premières présentées par le Cdpe de Paris (textes complets sur fcpe.asso.fr) :

1. Éducation aux médias pour tous
2. Plurilinguisme à l'école élémentaire
3. École inclusive : mise en œuvre immédiate et effective
4. Remplacements des enseignants absents
5. Maternelle : 20 élèves par classe au maximum
6. La laïcité en Alsace-Moselle : un statut d'exception à revoir
7. Décret parents : application effective à tous les échelons
8. Une cantine de qualité pour tous
9. Réfugiés : une Europe accueillante
10. Argent public à l'école publique
11. Aides scolaires : harmonisation régionale
12. Transition écologique : l'engagement des militants Fcpe
13. Réforme du collège : la plus débattue...

Réforme du collège

- La Fcpe réaffirme son attachement au collège unique qu'elle considère comme un atout pour la jeunesse. [Elle] considère que cette réforme a été engagée sans concertation suffisante, ni les moyens nécessaires pour répondre à toutes nos attentes.
- Les nouvelles pratiques pédagogiques annoncées telles l'accompagnement personnalisé (AP) et les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) sont trop peu définis et non financés. Quant aux moyens dédiés à la formation et à la concertation des enseignants, ils sont nettement sous-évalués pour garantir l'efficacité de ces dispositifs.
- La mise en œuvre de cette réforme, à l'instar de la carte des langues dévoilée le 22 janvier, génère déjà de nombreuses inégalités territoriales. Entre autres, elle participe à l'affaiblissement du public au profit du privé. L'autonomie accrue des collèges ne doit pas conduire à leur mise en concurrence.
- La Fcpe ne peut cautionner la mise en œuvre d'une réforme dont les premiers signes ne respectent pas son esprit initial. Si le ministère de l'Éducation nationale continue dans cette mise en application dévoyée, la Fcpe dénoncera cette réforme.

Intervention de la Fcpe-Paris

Le Cdpe Paris a le sentiment que le travail collectif porté par notre Fédération est reparti dans le bon sens, avec une meilleure lisibilité de nos actions et de nos intentions. Comme en témoigne une lecture attentive du Rapport d'activité de cette année.

Pour autant, notre fédération souffre encore de plusieurs maux, dont on parle à chaque congrès, à chaque JDP¹, sans vraiment avancer.

Aussi avons-nous identifié deux priorités.

La première priorité consiste à mieux associer tous les échelons de la Fcpe à la construction de notre « doctrine militante », c'est-à-dire le message politique que l'on porte dans l'espace public et face aux pouvoirs publics.

Pour cela, il faudrait :

travailler à plus de transversalité entre les Cdpe, développer une meilleure anticipation dans les phases de consultation des Cdpe.

La Fcpe-Paris propose d'institutionnaliser des groupes de travail transversaux, thématiques (un peu sur le mode du réseau ASH), avec des représentants de chaque Cdpe. Ils fonctionneraient tout au long de l'année, entre les congrès et les JDP, comme des « observatoires internes » et des « laboratoires d'idées » capables d'agréger les expertises du terrain remontées des Cdpe, de façon à nourrir utilement le travail des chargés de mission et du conseil d'administration national.

La Fcpe-Paris souhaite ensuite que la Fédération mette en œuvre des procédures de consultation thématique ponctuelles moins resserrées dans le temps, de façon à permettre aux Cdpe de produire des contributions, mieux nourries, mieux construites et réellement participatives avec l'ensemble de leurs conseils locaux.

Une seconde priorité consisterait à accepter que certaines évidences n'en sont pas ou plus, et à en tirer toutes les conclusions opérationnelles sur le terrain de notre militantisme.



Isabelle Rocca à la tribune



Juliette Urbain et Stéphane Leray distribuant *Liaisons laïques* aux congressistes

L'école inclusive, la bienveillance scolaire, la mixité scolaire comme levier de réussite, l'orientation choisie, la pédagogie différenciée, l'équité entre les territoires... autant de pré-supposés qu'on voudrait afficher comme faisant consensus quand ce n'est pas pleinement le cas. Ni au ministère, ni dans les écoles et établissements, ni même parfois dans nos conseils locaux.

À l'approche des élections présidentielles et législatives, nous devons réarmer notre discours militant. Retisser le « fil rouge » de nos revendications portées par des valeurs non négociables. Et le défendre collectivement.

Avec la complexification des dossiers et la multiplication des interlocuteurs, beaucoup d'entre nous sommes amenés à nous spécialiser, voire quasiment à nous professionnaliser. Cela a pour conséquence de segmenter nos actions, voire de parcelliser nos visions, avec une perte de lisibilité, pour le grand public, sur le sens de notre militantisme commun.

Par ailleurs, si dans cette salle nous y croyons, pour la majorité des parents, il n'y a aucune évidence à rejoindre la Fcpe pour mieux accompagner la scolarité de leurs enfants. Pas plus qu'il y en a à préférer la posture « d'acteur dans l'école » à celle de « consommateur d'école ».

On surfe depuis des années sur notre position historique de « 1^{ère} fédération de parents d'élèves » mais on fait aussi un peu d'entre-soi, sociologiquement parlant.

À la Fcpe-Paris, nous pensons que notre plus grand défi est de trouver les moyens de faire entrer de nouveaux parents dans nos « parcours » militants, tâche bien plus gratifiante que de s'évertuer à préserver quelques « carrières » militantes dont on sait la fragilité.

Nous sommes donc ravis de l'intention affichée par le CA national d'avancer dans cette voie, en direction principalement des parents les plus éloignés de l'école, ceux dont les enfants ont les parcours scolaires les plus cahotiques et le niveau de bien-être à l'école le plus faible.

Dans un contexte général difficile où l'on valorise plus les « parents usagers lambda » que les fédérations structurées, la Fcpe doit être le creuset de nouvelles solidarités entre parents promoteurs d'un idéal d'éducation populaire actualisé. Mais notre responsabilité, à nous Cdpe, c'est de montrer la voie en actant, ici à Marseille, le fait qu'au sein de notre fédération la « convergence des luttes » est possible, pour reprendre une formule à la mode !

Isabelle Rocca

1. Journée des présidents

Résidence d'artistes à l'école Budin

La « résidence d'artiste », définie par une circulaire du 5 mars 2010, a « une

triple mission de création, de diffusion et de sensibilisation ». Elle participe à l'éducation culturelle et artistique à travers la rencontre avec une œuvre par la découverte d'un processus de création, la pratique artistique et la construction d'un jugement esthétique. Elle incite également à la découverte et à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique.

En 2010, alors que le concept était encore réservé au secondaire, l'idée d'une résidence d'artistes à l'école Pierre Budin, située dans le quartier de la Goutte d'Or, dans le 18^e, part d'un constat : l'école est évitée par les parents du quartier et il faut la valoriser à la fois aux yeux des parents de l'école et du quartier. L'initiative repose aussi sur un facteur déterminant, cette fois individuel : le goût pour les arts de son directeur, nouvellement arrivé.

En 2010-2011, c'est Jean-François Fourtou, qui investit l'appartement de fonction de l'école que le directeur n'occupe pas, avec ses sculptures animalières.

L'année suivante, l'initiative s'inscrit dans le cadre des résidences d'artistes étendues au primaire ; c'est Claude Lévêque qui investit cette fois l'appartement et sa renommée permet la poursuite de l'expérience. Les trois années suivantes, l'école accueille Chourouk Hriech, Malachi Farell, puis Bertrand Lamarche. Cette année – et ce sera la dernière –, le chorégraphe Daniel Larrieu est en résidence. Parallèlement, l'école est au centre d'un projet qui va de la maternelle au lycée, avec le photographe Christophe Beauregard.

UN PROGRAMME BIEN HUILÉ

Le déroulement dépend beaucoup de l'artiste : en septembre, une œuvre est présentée aux classes, en l'absence du créateur. En octobre, l'artiste explique aux parents ce qu'il envisage pour sa résidence. Au mois de janvier, il s'installe dans l'école. Il voit ou pas les enfants, il a toute liberté d'expérimenter, et bien sûr, le droit à l'échec. Selon les années, les personnalités, les contacts avec les enfants sont différents. L'artiste travaille sur une œuvre et les enfants dans les classes préparent le vernissage en créant eux-mêmes une œuvre qui correspond à l'univers du résident, accompagnés par les professeurs des écoles, les PVP d'art visuel et de musique. Le vernissage et l'exposition qui clôturent la résidence sont devenus un moment de rencontre entre tous les parents et les enfants de l'école.

Il semble néanmoins que l'initiative soit davantage reconnue par les milieux artistiques que par l'Education Nationale, si l'on observe les soutiens financiers, ce qui est bien dommage, même si cette question relève de la spécificité de l'école primaire par rapport au collège. Néanmoins, la conclusion reste positive : « La qualité des productions est allée en s'améliorant et l'équipe a été partante dès le début. Tous ont beaucoup appris, enseignants et enfants. Maintenant, quand une classe visite une galerie, une exposition, on félicite les enfants pour la qualité et la pertinence de leurs questions. Pour l'image de l'école, c'est également très positif » souligne le directeur.

Xavier Grosselin

AU FIL DES DÉPÊCHES

De la philo en lycée professionnel

Pourquoi la philosophie est-elle absente en lycée professionnel ? Julien Rabachou, agrégé de philosophie, plaide pour son introduction sur le site de la fondation Jean Jaurès. « Serait-ce parce que les jeunes qui rejoignent la filière professionnelle ne sont pas considérés par les pouvoirs publics comme dignes d'être confrontés à une discipline théorique et critique considérée comme écrasante pour eux ? Ne bénéficierait-il pas, et déjà pour son image, d'une introduction de la philosophie ? ». Les élus du CAVL ont, de leur côté, adressé une lettre ouverte en ce sens à Najat-Vallaud-Belkacem, soutenant la demande de lycées professionnels de subventions pour des « Ateliers Philosophie ». « Nous pensons également que permettre aux lycéens professionnels de bénéficier de l'enseignement de la philosophie serait une avancée significative pour notre système éducatif », écrivent-ils notamment.

29



Du passage de Claude Lévêque, il reste un livre et un néon qui surplombe la porte d'entrée : « J'ai peur ». Des touristes viendraient le photographier !

FESTIVAL DE CANNES

D'adolescence à sénescence...

Des parapluies, noirs ou colorés, déambulent dans la main de

AU FIL DES DÉPÊCHES

Avant-premières

Les Cinémas indépendants parisiens (CIP) organisent cet été une nouvelle manifestation, « Avant-premières! ». Ainsi, du 6 au 12 juillet, les 29 salles membres du CIP proposeront 29 films, sélectionnés par un groupe de jeunes programmeurs. Au programme, selon le CIP : « de nouveaux films attendus, films art et essai, films repérés au Festival de Cannes, rééditions de grands films du patrimoine et les plus belles sorties jeune public ». Les spectateurs pourront découvrir chaque jour quatre avant-premières en présence des équipes, au tarif unique de 5€. Programmation, liste des salles participantes et achat de places sur www.cip-paris.fr.

Classe Égalité des chances

En 2012, l'École nationale supérieure Louis-Lumière et la Fondation Culture & Diversité ont mis en place un programme visant à favoriser l'accès à l'école d'étudiants issus de milieux modestes. La classe Égalité des chances, destinée aux étudiants boursiers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur d'Île-de-France à la rentrée 2016, propose un accompagnement à la préparation du concours, de juillet 2016 à février 2017. Ainsi, après une séance d'introduction au mois de juillet et une semaine de remise à niveau en mathématiques, en physique et en anglais la dernière semaine d'août, les étudiants bénéficieront de cours hebdomadaires entre septembre et février. Le programme s'articule autour des trois sections de l'école (cinéma, photographie et son) avec des enseignements liés à l'histoire des arts, aux sciences et aux techniques, à l'analyse et à la méthodologie. Les frais sont entièrement pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

jolies femmes sur le boulevard de Clichy, loin de Cannes, du cinéma, quoique... À la terrasse du café « l'Omnibus », on parle du festival comme sur la Croisette. La grande médiatisation réduit les distances, projections en moins... même si les films sortent désormais à Paris presque en même temps. Le jour de l'ouverture du festival, *Libération* a titré : Cannes, à quoi ça sert? Bonne question... et le journaliste d'ajouter : « Utile ou futile. Temple hors norme du cinéma dans ce qu'il y a de plus inventif ou foire aux vanités surexposées? ».



Une palme d'or d'honneur pour Jean-Pierre Léaud... Génial. Il est à l'affiche du film *La mort de Louis XIV* d'Albert Serra, un récit intime sur la décrépitude du pouvoir, présenté hors compétition. L'éternel adolescent, devenu un senior, est toujours aussi inventif avec son jeu, très spécial, toujours à la limite de la rupture. L'icône de la nouvelle vague a suivi l'évolution du cinéma, comme ça, avec un peu d'usure, juste après le charme et avant l'oubli. Est-ce que Jean Pierre squatte toujours les églises et les monastères avant les prises? Est ce qu'il continue à envoyer des pots de fleurs sur la tronche des vieilles dames? Est ce qu'il se soigne toujours à la Marie Brizard? J'en doute, il est devenu une institution. C'est vrai qu'avec tous les rôles qu'il a incarnés, il est une mémoire vivante du cinéma d'auteur. De Jean Eustache à Philippe Garrel, la liste des réalisateurs est longue. Beaucoup d'usurpateurs de la sphère cinéma - des grands diseurs mais aussi des petits faiseurs - l'ont fait tourner pour se parer de la couverture François Truffaut. Jean-Pierre est une matière explosive, parfois incontrôlable mais toujours les pieds dans le sol. Il a souvent fait des petits bijoux d'originalité des films où il a imposé son jeu, malgré des metteurs en scène pas toujours inspirés. Avec lui, pendant les tournages, le ciel est joli comme un ange, même quand, par 60° à l'ombre, il ingurgite de la viande rouge à Rome pour trouver une pêche d'acier dans une scène de cascade de voiture qu'il tourne lui-même, sans permis de conduire bien sûr... Jean Pierre Léaud est un grand acteur, sans aucun doute. Jean Pierre, tu es, à toi tout seul, ce que le cinéma a de meilleur. Que la poésie est belle quand tu t'y mets, quand tu t'accapares l'espace devant la caméra. Tu méritais cet hommage de Cannes.

DE KEN LOACH À CRISTIAN MUNGIU

Retour à Cannes et aux petits arrangements entre soi, tapis rouge et marches glissantes, photographe et attaché de presse; un palmarès complaisant finalement inattendu, où l'on sent les tractations de coulisses des distributeurs, des chaînes de télévision et aussi l'influence discutable du délégué général Thierry Frémaux. Au-delà du choix du jury avec la Palme d'or à Ken Loach pour *Moi, Daniel Blake*, un film sort du lot. Il s'agit du film roumain *Baccalauréat*.

Avec un long-métrage sélectionné pour *Un certain regard*, un court-métrage et un film en compétition officielle, la « nouvelle vague » du cinéma roumain était bien représentée. Son chef de file, Cristian Mungiu, 48 ans, présentait son dernier film, *Baccalauréat*. Le cinéaste, repéré dès 2002 à la Quinzaine des Réalisateurs avec le film *Occident*, avait déjà remporté la Palme d'or en 2007, pour *4 mois, 3 semaines, 2 jours*.



Adrian Titieni et Maria Dragus dans *Baccalauréat*

Baccalauréat, prix de la mise en scène ex-æquo au palmarès 2016, raconte l'histoire de Roméo, médecin dans une petite ville de Transylvanie, qui a tout mis en œuvre pour que sa fille, Eliza, soit admise dans une université anglaise. Il ne reste plus à la jeune fille, très bonne élève, qu'une formalité qui ne devrait pas poser de problème : obtenir son baccalauréat. Mais Eliza se fait agresser et le précieux sésame semble brutalement hors de portée. Alors, toute la vie de Romeo est remise en question. Il en oublie tous les principes qu'il a inculqués à sa fille, sa vie oscille entre compromis et compromissions... Après son agression, l'adolescente a du mal à utiliser sa main droite. Roméo s'agite : il lui faut des « services ». En échange d'un foie tout neuf, un homme influent lui promet d'intervenir auprès d'une pointure qui pourra corrompre le correcteur... Roméo accepte, Roméo fonce sans s'apercevoir que le piège se referme sur lui. Adrian Titieni, génialement obstiné dans le rôle du père et Maria Dragus dans celui de la lycéenne portent le film d'une façon magistrale...

« La question est : que transmet-on à nos enfants ? Je me demande s'il n'y a pas un rapport entre l'éducation et la façon dont on perpétue le compromis dans une société qui n'arrête pas de se plaindre de la corruption », dit Cristian Mungiu.

DIVINES, HALETANT, MA LOUTE, POILANT

Juste un mot pour le film *Divines*, de Houda Benyamina, présenté à la Quinzaine des réalisateurs, récompensé par la Caméra d'or. Et pour la réalisatrice ce n'est pas rien, simplement du bonheur. Porté par un jeu d'actrices exceptionnel et une intrigue haletante, le film, avec une énergie incroyable, est une grande réussite. Dans une banlieue où se côtoient trafics et religion, Dounia a soif de pouvoir et de réussite. Soutenue par Maimouna, sa meilleure amie, elle décide de suivre les traces de Rebecca, une dealeuse respectée. Sa rencontre avec Djigui, un jeune danseur troublant de sensualité, va bouleverser sa vie.

Et pour finir, la cerise sur le gâteau : Luchini, Binoche, Bruni Tedeschi, Lavieville dans le film de Bruno Dumont, *Ma Loute*. Été 1910, Baie de la Slack dans le nord de la France. De mystérieuses disparitions mettent en émoi la région. L'improbable inspecteur Machin et son sagace Malfoy (mal)mènent l'enquête. Ils se retrouvent bien malgré eux, au cœur d'une étrange et dévorante histoire d'amour entre Ma Loute, fils ainé d'une famille de pêcheurs aux mœurs bien particulières et Billie de la famille Van Peteghem, riches bourgeois lillois décadents. La presse unanime encense le film : « À hurler de rire, Un pur bonheur, Une comédie féroce, Jouissif, Jubilatoire, Formidablement drôle, Luchini désopilant, Binoche exaltée et géniale ». Que dire de plus ? C'est un chef d'œuvre. À voir absolument.

Bernard Dubois

AU FIL DES DÉPÊCHES

Service cinéma

Le Studio des Ursulines (Paris V^e) a récemment annoncé le lancement d'un service à destination du public et des salles de cinéma. Le tout nouveau site Benshi.fr propose ainsi un guide du cinéma pour enfants et un espace de découverte, d'échange et d'invitation à la cinéphilie. Les salles de cinéma pourront quant à elle participer à un partenariat pour mettre en valeur leur programmation jeune public, et les longs-métrages pourront bénéficier d'une présence dans les newsletters et dans les salles partenaires via des cartons (DCP) de recommandation diffusés avec les films.

Le Brady, 60 ans de projections

La nouvelle médiathèque Française Sagan organise une exposition sur le cinéma Le Brady – une institution. Cinéma de quartier inauguré en 1956, fréquenté par François Truffaut, racheté en 1994 puis revendu en 2011 par Jean-Pierre Mocky, il offre une programmation décalée et se double d'un théâtre. L'exposition sera visible jusqu'au 18 septembre 2016 et de nombreuses animations sont prévues à la médiathèque et au Brady.

Le Brady, 39 bd de Strasbourg, Paris 10^e

Médiathèque Française Sagan,
8 rue Léon Schwartzberg, Paris 10^e

Expo Foot

À l'occasion du Championnat d'Europe de football de l'UEFA (l'Euro) organisé en France du 10 juin au 10 juillet, les Archives nationales présentent sur le site de Pierrefitte-sur-Seine, une exposition intitulée « *Le foot, une affaire d'État* ». Une exposition qui fait revivre l'épopée française d'un sport universel.

Du 27 mai au 18 septembre 2016
Entrée libre et gratuite
Archives nationales, 59, rue Guynemer -
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Métro Saint-Denis-Université
Du lundi au samedi de 9h00 à 16h45

Plongez dans l'été Vacances POUR TOUS !

Plus de 200 destinations
à découvrir en famille
ou entre amis.

- Villages de vacances à la mer, montagne et campagne.
- Location d'hébergement en France et à l'étranger.

Votre semaine
en location
pour 4 personnes
à partir de
149€*



Tous nos séjours sur vacances-pour-tous.org

Réservez tôt*
jusqu'à
- 30 %



Le secteur vacances de
la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Documentation gratuite sur simple demande :

Vacances pour tous - 21, rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Paris cedex 20
Tél. : 01 43 58 95 66

* Offre soumise à conditions.

Je souhaite recevoir gratuitement la (les) brochure(s) Vacances pour tous suivante(s) :

(cochez les cases correspondantes)

- Adultes-Familles 2016**
France et étranger
Printemps/Été/Automne
- Enfants et adolescents 2016**
France et étranger
Printemps/Été/Automne
- Séjours linguistiques 2016**
Élèves/étudiants/adultes
Hiver/Printemps/Été
- Arts et musiques 2016**
Enfants/adolescents/adultes
Hiver/Printemps/Été



Mme Mlle M. Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : _____ Ville :

Tél. : _____

E-mail :